



# Enquête de l'ICÉA

**Les effets des décisions et des politiques des gouvernements du Québec et du Canada sur l'éducation des adultes (période 2010-2015)**

**Rapport préliminaire (version du 11 mars 2016)**

**[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)**

COORDINATION

**Daniel Baril**, directeur général de l'ICÉA

ANALYSE ET RÉDACTION

**Hervé Dignard**, agent de recherche et de développement

**Daniel Baril**, directeur général de l'ICÉA

**NOTE : cette seconde version du rapport préliminaire de l'enquête de l'ICÉA (mise en ligne le vendredi 11 mars 2016) remplace la première version mise en ligne le mercredi 2 mars 2016. Ce remplacement était nécessaire en raison d'erreurs affectant la concordance entre certaines données recueillies.**

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

**ISBN 978-2-89108-047-7**

 Institut de coopération  
pour l'éducation des adultes  
4321, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T3  
[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca) | 514 948-2044

## Table des matières

Introduction.....	5
Problématique.....	5
Perspective.....	6
Le cadre.....	6
Représentation synthèse des réponses retenues pour fin d'analyse.....	8
Résumé synthèse des principaux résultats.....	9
Précisions méthodologiques.....	10
Traitement des formulaires soumis.....	11
Discrimination de certaines réponses reçues.....	11
Modifications concernant les secteurs cités par une organisation répondante.....	12
Traitement des réponses retenues.....	12
Présentation des organisations répondantes.....	15
Faits saillants.....	15
Provenance régionale des organisations répondantes.....	17
Secteurs de l'éducation des adultes cités.....	19
Répartition des organisations selon le nombre de secteurs cités.....	20
Répartition des organisations répondantes selon leur filiation.....	21
Ensemble des organisations répondantes selon la filiation.....	21
Provenance régionale des organisations répondantes selon la filiation.....	22
Principaux résultats obtenus.....	23
Faits saillants.....	23
Les organisations touchées par des réductions entre 2010 et 2015.....	26
Ensemble des organisations touchées par des réductions.....	26
Répartition régionale des organisations touchées par des réductions.....	29
Répartition sectorielle des organisations touchées par des réductions.....	31
Répartition des organisations touchées selon leur filiation.....	34
Portrait des effets des réductions sur les organisations touchées.....	35
Estimation des réductions (Québec et Canada).....	35
Effets des réductions (Québec et Canada).....	37
Les organisations non touchées par des réductions entre 2010 et 2015.....	39
Répartition régionale des organisations non touchées.....	39
Répartition sectorielle des organisations non touchées.....	40
Portrait des mesures à venir liées aux réductions du financement public.....	41
Constats et conclusion.....	42
Annexe - Questions du formulaire en ligne soumis par l'ICÉA.....	44

## Liste des figures et tableaux

Figure 1 – Organisations répondantes selon la région	p. 16
Figure 2 – Secteurs cités par les organisations répondantes retenues pour analyse	p. 18
Figure 3 – Organisations répondantes selon le nombre de secteurs cités	p. 19
Figure 4 – Organisations répondantes selon leur filiation (État ou non gouvernementale)	p. 20
Figure 5 – Organisations répondantes selon la filiation et la région	p. 21
Figure 6 – Organisations touchées ou non par des réductions	p. 25
Figure 7 – Organisations touchées ou non par des réductions ayant cité un seul secteur	p. 26
Figure 8 – Organisations touchées ou non par des réductions ayant cité plus d'un secteur	p. 27
Figure 9 – Organisations touchées par des réductions selon la région	p. 28
Figure 10 - Organisations touchées ayant cité un seul secteur selon la région	p. 29
Figure 11 – Organisations touchées ayant cité plus d'un secteur selon la région	p. 29
Figure 12 – Secteurs cités par les organisations touchées selon l'origine des réductions	p. 30
Figure 13 – Organisations touchées ayant cité un seul secteur selon le secteur et l'origine des réductions	p. 31
Figure 14 – Organisations touchées ayant cité plus d'un secteur selon le secteur et l'origine des réductions	p. 32
Figure 15 – Organisations touchées ou non selon la filiation	p. 33
Figure 16 – Organisations non touchées selon la région	p. 38
Figure 17 – Secteurs cités par les organisations non touchées	p. 39
Tableau 1 – Formulaire retenus pour analyse	p. 14
Tableau 2 – Organisations répondantes selon la région et le nombre de secteurs cités	p. 17
Tableau 3 – Estimation des réductions (Québec et Canada) par des organisations touchées	p. 34
Tableau 4 – Effets des réductions (Québec et Canada) sur des organisations touchées	p. 36
Tableau 5 – Mesures envisagées pour les années à venir par des organisations touchées	p. 40

## Introduction

Ce rapport expose des données préliminaires d'une enquête réalisée par l'ICÉA à l'automne 2015 sur la réduction du financement public de l'éducation des adultes et ses effets sur les organisations touchées. Le débat sur les politiques budgétaires des gouvernements du Québec et du Canada a cours depuis quelques années. Dans ce débat, rarement fait-on référence à l'éducation des adultes. Pourtant, l'ICÉA a été à même de constater de manière informelle que plusieurs organisations de l'éducation des adultes avaient fait l'objet d'une réduction de leur financement public. Notre enquête est issue de ces constats et a pour objectif de compiler des données sur cette situation. Nous souhaitons aller au-delà des impressions suscitées par les échanges informels que nous avons eus avec plusieurs organisations en lien avec leur situation respective.

Par cette enquête, l'Institut se propose de vérifier une lecture de la conjoncture en éducation des adultes. Au Québec et au Canada, nous remarquons dans le discours politique une marginalisation des enjeux liés à l'éducation des adultes, malgré l'importance grandissante accordée aux connaissances et aux compétences dans le développement individuel et social. De plus, il nous semble que les compressions budgétaires en éducation des adultes risquent d'affaiblir considérablement l'offre d'éducation des adultes au Québec. Ainsi, nous souhaitons nous doter de données de base pour clarifier la situation.

Ce document n'est pas le rapport final de notre enquête. Il rend publiques des données préliminaires que nous diffusons dans le but de valider des éléments d'analyse, d'obtenir des organisations de l'éducation des adultes des illustrations des constats dégagés et de bonifier notre portrait. Sur la base de l'information recueillie, nous étofferons notre rapport en vue de la publication des résultats de notre enquête.

## Problématique

Cette enquête est motivée par de nombreux constats sur les conséquences des récentes politiques, orientations et décisions en éducation des adultes des gouvernements du Québec et du Canada. Depuis plusieurs mois, des échanges informels entre l'Institut et des intervenantes et des intervenants de plusieurs organisations, institutions et réseaux des secteurs public et communautaire, ont permis à l'ICÉA de constater les effets, parfois dramatiques, des décisions prises en éducation des adultes par les deux paliers de gouvernement. L'Institut lui-même vit le contrecoup de ces décisions.

Les réductions du financement public sont les plus souvent citées. Elles apparaissent comme la pointe de l'iceberg d'une marginalisation croissante de l'éducation des adultes, en dépit des discours et des politiques des dernières décennies en faveur de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie. En réponse à ces réductions du financement public de l'éducation des adultes, des organisations et des institutions ont réduit leur personnel, diminué leur offre de services, abandonné des activités d'apprentissage et doivent composer avec des ressources matérielles restreintes qui handicapent leur fonctionnement. Certaines organisations ont été tout simplement contraintes de fermer leurs portes et d'autres sont à risque de vivre le même sort.

Ces nombreux signes laissent croire que, depuis quelques années, des changements significatifs, notamment en ce qui concerne le financement public, sont apportées aux politiques et aux orientations en éducation des adultes par les gouvernements du Québec et du Canada. À ce jour, aucun portrait d'ensemble de ces changements n'a été réalisé ni aucune étude des impacts des transformations en cours sur l'offre d'éducation des adultes et l'accès des adultes aux ressources d'apprentissage. Par ailleurs, dans les derniers mois, le débat public sur les conséquences actuelles et appréhendées des politiques et des décisions des gouvernements québécois et canadien en éducation s'est intensifié.

L'ICÉA souhaite contribuer à combler l'absence d'évaluation de ces récentes politiques et décisions en éducation des adultes et de leur impact en réalisant une enquête auprès des organisations, des institutions et des réseaux en éducation des adultes.

## Perspective

Pour éclairer le débat en cours sur les politiques d'éducation des adultes, l'ICÉA estime pertinent de collecter des données de base sur l'impact des décisions des gouvernements du Québec et du Canada en éducation des adultes. La question qui guide cette enquête s'énonce ainsi :

*Quel est l'impact des orientations adoptées et des décisions prises ces dernières années par les gouvernements du Québec et du Canada en matière d'éducation des adultes sur la capacité des organisations, des institutions et des réseaux de répondre aux demandes et aux besoins d'apprentissage des adultes et d'adapter leurs activités et leurs services aux conditions et à la disponibilité de ces personnes?*

Pour répondre à cette question, l'ICÉA a interrogé les organisations, les institutions et les réseaux des secteurs public et communautaire sur les décisions prises et leur impact. De manière plus spécifique, l'ICÉA a collecté des données de base sur l'impact des politiques, telles que :

1. les décisions prises par les organisations touchées;
2. le montant des réductions de financement public provenant des gouvernements du Québec et du Canada;
3. en réponse à ces décisions : le nombre de postes fermés, le nombre d'heures réduites, le nombre de services réduits ou abolis, d'autres décisions à venir pour ajuster les activités aux nouveaux niveaux de financement.

Cette enquête s'inscrit dans la perspective de l'évaluation des politiques d'éducation des adultes, une des missions traditionnelles de l'ICÉA. À terme, elle fournira des données de base qui éclaireront le débat en cours sur les politiques et les orientations en éducation des adultes.

## Le cadre

La démarche de l'enquête comporte trois étapes :

1. Une collecte de données s'est déroulée à l'automne 2015 et à l'hiver 2016, alors que les organisations, les institutions et les réseaux en éducation des adultes ont été invités à remplir un questionnaire en ligne.

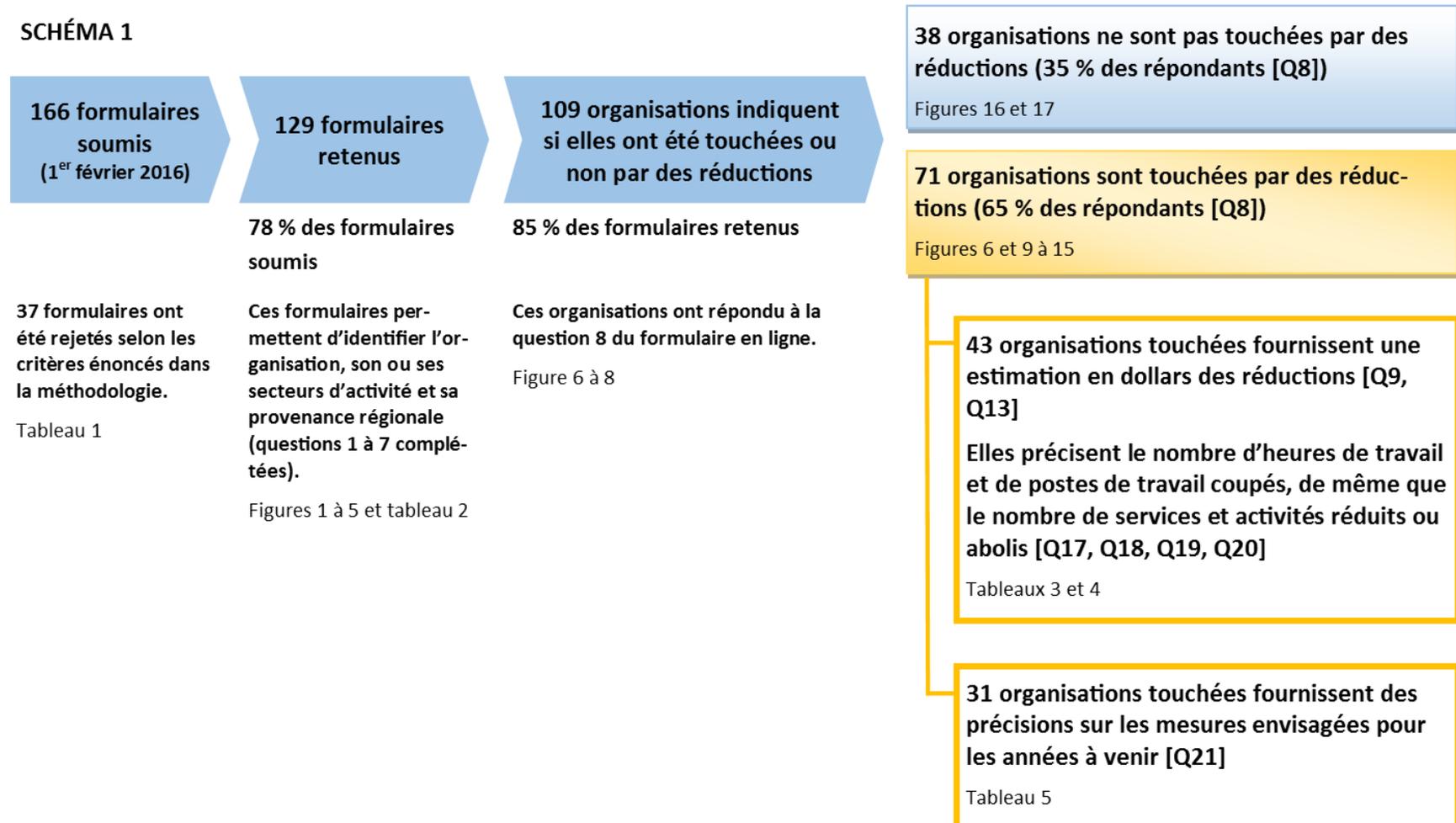
2. Une version préliminaire du rapport de l'enquête sera soumise à discussion par l'ICÉA. Cette consultation aura lieu lors d'une rencontre élargie du Comité sur les politiques en éducation des adultes (Comité PÉA) de l'ICÉA. Au sein de l'Institut, le comité PÉA est le lieu central d'analyse et de prospective en matière de politiques en éducation des adultes. Le but de cette rencontre prévue pour mars 2016 sera d'apporter une lecture plus qualitative aux données colligées.
3. Enfin, le rapport de l'enquête sera publié et largement diffusé, notamment auprès des ministres québécois et canadiens concernés par l'éducation et la formation des adultes.

Selon l'ICÉA, les changements apportés aux politiques et aux orientations en éducation des adultes transforment déjà les possibilités d'apprentissage dédiées aux adultes. Ces transformations font craindre une période d'incertitude et de précarité pour l'éducation des adultes. Nous sommes à la croisée des chemins en matière de politiques et d'orientations en éducation des adultes. Les décisions prises risquent d'affaiblir durablement la capacité d'intervention des organisations actives en éducation des adultes au Québec.

Afin de fonder le débat à venir sur des données probantes, il importe de documenter l'impact des politiques et des orientations en vigueur en éducation des adultes et les décisions prises en leur nom. Selon l'ICÉA, les politiques et les orientations des gouvernements doivent préserver et développer la capacité de l'éducation des adultes de s'affirmer comme un levier en faveur de la justice sociale et de l'égalité des chances des personnes faiblement alphabétisées ou peu scolarisées, de la mobilité sociale de ceux et celles qui comptent sur l'apprentissage pour améliorer leur vie et leur employabilité et, plus largement, du développement du potentiel des individus, des organisations, des entreprises, des collectivités et du Québec. C'est à la lumière de ces grands objectifs que l'Institut évaluera l'impact des politiques et des orientations en éducation des adultes sur les possibilités d'apprentissage.

## Représentation synthèse des réponses retenues pour fin d'analyse

### SCHÉMA 1



## Résumé synthèse des principaux résultats

ORGANISATIONS TOUCHÉES	ESTIMATIONS DES RÉDUCTIONS	PERSPECTIVES D'AVENIR
<p><b>71 organisations indiquent avoir subi une réduction de leur financement (65 % des 109 réponses obtenues à la question 8).</b></p> <p>62 organisations font état de réductions du gouvernement du Québec.</p> <p>17 organisations font état de réductions du gouvernement du Canada.</p> <p>8 organisations font état de réductions des gouvernements du Québec et du Canada.</p> <p><b>Plus de 40 % de ces organisations sont actives à Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois.</b></p>	<p><b>43 organisations (60 % des 71 organisations qui indiquent avoir subi une réduction) ont fourni des estimations en dollars de réductions subies. Le total de ces estimations s'élève à 27,4 millions \$. [Q9 et Q13]</b></p> <p>15 organisations font état de 15 000 heures de travail coupées (1000 heures par organisation). [Q18]</p> <p>23 organisations font état de 90 postes de travail coupés (4 postes par organisation). [Q17]</p> <p>17 organisations font état de 37 services et activités réduits (2 services par organisation). [Q19]</p> <p>13 organisations font état de 17 services et activités abolis (plus d'un service par organisation). [Q19]</p> <p><b>PERSONNES ET POPULATIONS CIBLES AFFECTÉS</b></p> <p>Personnes à risque d'exclusion : handicapées, faiblement alphabétisées, problème de santé mentale, bénéficiaires de l'aide sociale, déficience intellectuelle (moyenne et légère), population carcérale, jeunes mamans, jeunes en difficultés (16 à 35 ans), petite enfance et 6 à 12 ans. [Q19]</p> <p>Personnel des organisations (intervention, formation, gestion et conseil d'administration). [Q19]</p> <p>Chercheuses et chercheurs. [Q19]</p> <p>Citoyennes et citoyens, adultes apprenants (FGA, FP, éducation populaire), étudiants des universités et des cégeps. [Q19]</p> <p>Travailleuses, travailleurs et entreprises de toutes tailles. [Q19]</p>	<p><b>31 organisations prévoient des mesures pour faire face aux effets à venir des réductions (43 % des 71 organisations qui indiquent avoir subi une réduction) [Q21] :</b></p> <p>Réduire ou réviser l'offre de services ou les activités destinées aux adultes.</p> <p>Abolir des postes de travail (professionnels, soutien administratif), réduire le temps de travail, revoir les conditions de travail, geler les salaires.</p> <p>Augmenter les heures facturables, les frais de formation, les tarifs horaires, les cibles d'autofinancement (via l'offre de service).</p> <p>Augmenter le nombre d'adultes apprenants par groupe.</p> <p>Déménager dans des locaux plus petits ou resserrer les dépenses de toutes sortes.</p> <p>Couper dans la formation du personnel.</p> <p>Développer des nouveaux partenariats, favoriser une hausse de la productivité et resserrer les processus de gestion.</p> <p><b>Trois organisations envisagent de cesser leurs activités dans les années à venir.</b></p>

## Précisions méthodologiques

### Renvois et références

Le texte de ce rapport préliminaire propose aux lectrices et aux lecteurs différentes indications qui renvoient aux questions du formulaire en ligne utilisé lors de la consultation ou qui font référence aux différentes figures présentées dans ce rapport. Ces renvois et références sont présentés entre crochets, comme le montre l'exemple suivant :

[Q1] Renvoi à la question 1 du questionnaire en ligne (annexé au rapport)

[Figure 1] Référence à la figure 1 (voir la liste des figures pour la page de référence)

### Valeurs exprimées dans les figures

Deux types de valeurs (n=) sont exprimées dans les figures présentées dans ce rapport : en nombre d'organisations ou en nombre de réponses.

#### n=x organisations

Les valeurs sont exprimées en nombre d'organisations répondantes (n=x organisations) lorsque le formulaire en ligne de l'ICÉA permettait à une organisation répondante d'inscrire une seule réponse. C'est notamment le cas des figures présentant les répartitions des organisations répondantes selon l'appartenance régionale [Q3] ou la filiation.

Les valeurs des figures 1, 3 à 5, et 16 sont exprimées en nombre d'organisations.

#### n=y réponses

Les valeurs sont exprimées en nombre de réponses recueillies (n=y réponses) lorsque le formulaire en ligne de l'ICÉA permettait à une organisation répondante d'inscrire plus d'une réponse. C'est notamment le cas des figures présentant les répartitions des organisations répondantes selon le secteur d'activité (Q2 : les organisations pouvaient citer plus d'un secteur) ou la répartition des organisations touchées ou pas par des réductions (Q8 : les organisations pouvaient indiquer qu'elles étaient touchées par des réductions provenant des gouvernements du Québec et du Canada).

Les valeurs des figures 2, 6 à 15 et 17 sont exprimées en nombre de réponses.

### Valeurs exprimées dans les tableaux

Les valeurs exprimées dans les tableaux 2 à 5 le sont en nombre d'organisation répondante qui ont fourni la même réponse. Ces tableaux compilent en effet toutes les réponses fournies par les organisations qui ont fournies des précisions aux questions 9 à 21 du questionnaire en ligne de l'ICÉA. La mention « n=16 » [tableau 5, p. 42], par exemple, signifie que la même réponse a été fournie par 16 organisations répondantes.

## Traitement des formulaires soumis

### Discrimination de certaines réponses reçues

L'ensemble des formulaires recueillis ont été passés en revue afin de repérer parmi les réponses reçues :

- ✓ les réponses produites en double par une seule et même personne au nom d'une seule et même organisation;
- ✓ les réponses produites par plusieurs personnes au nom d'une seule et même organisation;
- ✓ les réponses aberrantes pour lesquelles il était impossible d'identifier la personne répondante (prénom, nom et courriel) et l'organisation concernée (nom d'organisation).

Comme le montre le tableau suivant, 37 réponses ont été rejetées sur la base de ces trois critères. L'objectif de ce nettoyage était de ne retenir qu'une seule réponse par organisme concerné, afin de ne pas favoriser la surreprésentation d'une organisation qui aurait été touchée par des réductions.

#### LES RÉPONSES REJETÉES SELON TROIS CRITÈRES RETENUS

Catégories	Réponses rejetées	Précisions
<b>Réponses en double</b>	<b>21</b>	Quinze réponses ont été rejetées sans vérification faites auprès des personnes répondantes en raison du fait qu'elles étaient incomplètes par rapport à l'autre réponse reçue.
		Deux réponses soumises par la même personne ont été rejetées en raison du fait qu'elles étaient contradictoires. Ces réponses s'annulaient l'une l'autre et il nous a été impossible d'effectuer une vérification auprès de la personne répondante.
		Trois réponses ont été rejetées à la suite de vérifications faites auprès des personnes répondantes. Ces vérifications visaient à établir clairement si l'organisation concernée avait subi ou non des réductions de financement au cours de la période 2010-2015.
<b>Réponses multiples</b>	<b>8</b>	Six réponses ont été rejetées sur la base de ce critère. Dans chacun des cas, nous avons retenu, parmi toutes les réponses produites, la réponse la plus complète et qui apportait le plus de précisions au sujet de l'organisation concernée.  Deux réponses ont été rejetées sur la base de ce critère en raison du fait qu'elles étaient contradictoires (elles s'annulaient l'une l'autre).
<b>Réponses aberrantes</b>	<b>8</b>	
<b>Total</b>	<b>37</b>	

## **Modifications concernant les secteurs cités par une organisation répondante**

Une organisation répondante se disait active dans tous les secteurs identifiés par le formulaire en ligne [Q2]. Cette organisation s'identifiait également comme « diffuseur public » dans l'onglet « autre secteur ». En raison du fait qu'un diffuseur public est un média électronique actif dans le domaine de l'information, de la culture et du divertissement, seule la désignation de diffuseur public précisé dans l'onglet « autre secteur » a été gardée pour cette organisation.

## **Traitement des réponses retenues**

### **Les figures présentées**

L'ensemble de figures présentées dans cette analyse préliminaire sont le fruit de compilations et de croisements réalisés à partir d'une base de données qui a été « nettoyée » sur la base des critères exposés précédemment. Ces figures présentent deux types de résultats : certains sont exprimés en nombre d'organisations répondantes, les autres sont exprimés selon la fréquence des réponses soumises par rapport au total des organisations répondantes.

À la plupart des sections du questionnaire en ligne, les organisations répondantes ne pouvaient soumettre qu'une seule réponse. C'était notamment le cas des questions concernant l'appartenance régionale [Q3]. Ceci dit, la section concernant les secteurs d'activité permettait à une même organisation de fournir plusieurs réponses [Q2]. Dans ces cas précis, les figures présentent des résultats exprimés en nombre de réponses. L'addition de ces réponses permet d'établir lesquels, parmi les vingt secteurs qu'il était possible de citer, le sont le plus par les organisations répondantes.

En ce qui concerne la relation entre les organisations répondantes et le nombre de secteurs cités, deux regroupements ont été faits à partir de la base de données : les organisations répondantes qui ont cité un seul secteur [Q2] et celles qui ont cité plus d'un secteur. Ces regroupements ont permis d'établir que la majorité des organisations répondantes citaient un seul secteur.

### **Les croisements réalisés**

Plusieurs croisements ont été réalisés afin d'obtenir les figures présentées dans ce document. Ces croisements établissent des relations entre les organisations répondantes et leur provenance régionale [Q3], le ou les secteurs d'activités [Q2] qu'elles avaient cités ainsi que les réponses permettant de savoir si elles avaient été touchées ou non par des réductions de financement entre 2010 et 2015 [Q8].

### **Les tableaux présentés**

Les tableaux présentés dans cette analyse préliminaire sont le fruit de compilations réalisées à partir de la base de données qui a été « nettoyée » sur la base des critères exposés précédemment. Ces tableaux présentent deux types de résultats :

- les tableaux 1 et 2 présentent la somme des réponses obtenues des organisations répondantes [Q1 à Q7];
- les tableaux 3 à 5 présentent pour leur part des compilations réalisées à partir des précisions apportées par les organisations répondantes concernant la nature et la valeur des réductions de leur financement subies entre 2010 et 2015 [Q9, Q13 et Q17 à Q21].

Les tableaux 3 à 5 se démarquent des premiers en raison du fait qu'ils présentent à la fois des données quantitatives et qualitatives. Outre le total des réponses compilées pour chacun des champs de ces tableaux, les données quantitatives présentées dans ces tableaux correspondent à la somme des précisions apportées par les organisations répondantes au sujet :

- de la valeur estimée en dollars des réductions de financement subies entre 2010 et 2015 [Q9 et Q13];
- des sources de financement et les programmes touchées par ces réductions [Q10 à Q12 et Q14 à Q16];
- de la somme des heures de travail et des postes de travail non réalisés en raison de ces réductions au cours de la période allant de 2010 à 2015 [Q17 et Q18];
- de la somme des services et activités qui ont été réduits ou abolis au cours de la période allant de 2010 à 2015 [Q19];
- des précisions quant aux populations affectées par les réductions [Q19], aux autres mesures prises par les organisations [Q20] ainsi que sur les mesures à prendre pour faire face à la réduction des revenus provoquée par les décisions des différents paliers de gouvernements [Q21].

La somme des heures de travail non réalisées au cours de la période allant de 2010 à 2015 a été obtenue à la suite de diverses opérations mathématiques. Certaines estimations étaient exprimées en chiffres absolus et ont été incluses comme telles dans l'addition finale. D'autres estimations étaient exprimées en heures par poste ou par semaine coupées sur une période donnée (année ou mois). Les estimations faisant état d'heures coupées par année ont été calculées sur une base de 50 semaines<sup>1</sup> (exemples 1 et 2, page suivante). Quant aux estimations faisant état d'heures coupées sur une période déterminée par l'organisation répondante, elles ont été calculées à partir de ces données (exemple 3).

	Précisions apportées	Calcul réalisé
Exemple 1	« 14 heures de moins par semaine »	14 h x 50 sem. = 700 h coupées
Exemple 2	« 28 heures, poste directeur financier »	28 h x 50 sem. = 1400 h coupées
Exemple 3	« Selon le projet, jusqu'à 15 heures-semaine sur 6 mois »	(15 h x 4 sem.) x 6 mois = 360 h coupées

Il est à noter que certaines précisions apportées par les organisations répondantes n'ont pas été prises en compte dans les calculs de la valeur estimée des réductions de financement et du nombre de postes et d'heures de travail coupés. C'est notamment le cas des précisions concernant l'estimation des réductions qui étaient exprimées en pourcentage. C'est également le cas des précisions concernant les postes ou les heures coupées qui étaient exprimées en pourcentage ou en chiffre dont il n'était pas possible de déterminer s'il s'agissait d'un nombre d'heures par semaines, mois ou année.

### Les regroupements par filiation

À partir des informations fournies par les formulaires retenus pour analyse, il a été possible de classer les organisations répondantes par famille selon qu'elles étaient ou non directement liées à l'État québécois.

<sup>1</sup> Nous avons calculé une année de travail à partir d'une base de 50 semaines (auxquelles s'ajoutent deux semaines de vacances annuelles qui n'ont pas été comptabilisées).

L'objectif de ce classement par familles était de générer de nouveaux angles d'analyse. Il a été réalisé à partir du recoupement de plusieurs informations nominatives fournies par les formulaires retenus : nom de l'organisme [Q1], secteurs cités [Q2], coordonnées de la personne répondante (notamment l'adresse courriel) [Q5 à Q7].

Nous avons donc procédé à la vérification du nom de chacun des organismes répondants. Une difficulté consistait à distinguer les organisations répondantes qui étaient des entités autonomes des organisations qu'il était possible de lier à des organisations centrales ou régionales. Parmi les formulaires retenus, par exemple, plusieurs provenaient de personnes à l'emploi d'une même commission scolaire : certains étant produits par des personnes actives dans des centres de formation, d'autres par des personnes actives au sein de la direction de cette commission scolaire.

Toutes les réponses d'organisations qui citaient des secteurs formels de l'éducation (jeunes et adultes) ont été classées dans la famille des organisations liées à l'État québécois (voir l'encadré ci-dessous). Tandis que les réponses d'organisations qui citaient des secteurs d'éducation non formels ou communautaires ont été classées dans la famille des organisations non gouvernementales. Il est à noter que le secteur des musées n'a été classé dans aucune famille en raison du fait qu'il n'est cité par aucune organisation répondante.

Secteurs associés aux organisations non gouvernementales	Secteurs associés aux organisations liées à l'État québécois
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action communautaire autonome</li> <li>▪ Alphabétisation communautaire</li> <li>▪ Autre secteur</li> <li>▪ Bibliothèque</li> <li>▪ Développement de l'employabilité</li> <li>▪ Éducation populaire</li> <li>▪ Formation liée à l'emploi</li> <li>▪ Francisation</li> <li>▪ Syndicat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cégep</li> <li>▪ Centre de formation professionnelle</li> <li>▪ Éducation des jeunes</li> <li>▪ Formation générale des adultes</li> <li>▪ Formation liée à l'emploi</li> <li>▪ Francisation</li> <li>▪ Services aux entreprises des cégeps</li> <li>▪ Services aux entreprises des commissions scolaires</li> <li>▪ Services aux entreprises des universités</li> <li>▪ Services de formation continue des cégeps</li> <li>▪ Services de formation continue des universités</li> <li>▪ Université</li> <li>▪ Autre secteur</li> </ul>

Ce nouveau classement a été appuyé par des vérifications strictes des noms des organismes, des titres et des fonctions des personnes qui ont rempli les formulaires ainsi que des adresses courriels fournies par ces personnes. La nomenclature de ces courriels a notamment permis d'identifier avec certitude les liens entre les différents centres de formation et leur commission scolaire, par exemple.

Les secteurs de la formation liée à l'emploi et de la francisation se retrouvent dans les deux familles d'organisations. En effet, ces services sont tout à la fois offerts par des organisations liées à l'État québécois et non gouvernementales. Pour chacun de ces cas, une attention particulière a été portée aux informations nominatives fournies par les organisations répondantes : elles ont permis de distinguer clairement les organisations liées à l'État québécois des organisations non gouvernementales.

## Présentation des organisations répondantes

En date du 1<sup>er</sup> février 2016, l'enquête en ligne de l'ICÉA avait permis de recueillir 166 formulaires parmi lesquelles 37 ont été rejetés en raison de critères identifiés à la section présentant le traitement des formulaires soumis. Rappelons que notre objectif était de constituer un échantillon de référence ne contenant pas plus d'un formulaire remplis par organisme concerné.

Au total, ce rapport portera donc sur l'analyse des réponses extraites de 129 formulaires remplis par autant de personnes répondantes qui œuvrent au sein d'une organisation active dans l'un des vingt secteurs de l'éducation des adultes identifiés dans le questionnaire de l'ICÉA. L'analyse des réponses fournies aux questions 1 à 7 du questionnaire en ligne permet d'établir la provenance régionale des 129 organisations répondantes retenues, les secteurs de l'éducation des adultes où elles œuvrent (en nombre total de secteurs cités<sup>2</sup>) ainsi que la distribution de ces organisations selon le nombre de secteurs cités.

**TABLEAU 1 – Formulaires retenus pour analyse**

Nombre total de formulaires retenus	129
Nombre total de formulaires remplis en date du 1 <sup>er</sup> février 2016	166
Nombre de formulaires rejetés	37

## Faits saillants

### Répartition régionale des organisations répondantes [Q3]

- Les 129 formulaires retenus pour analyse témoignent de la réalité d'autant d'organisations qui sont actives dans 15 régions du Québec ou sur l'ensemble du territoire québécois : 45 organisations sont actives dans la région de Montréal (35 %) et 24 sur l'ensemble du territoire québécois (19 %). [Figure 1]
- La représentation des organisations actives à Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois varie peu en fonction du nombre de secteurs d'activité cités. [Tableau 2]

### Secteurs cités (les plus et les moins) [Q2] [Figure 2]

- Quatre secteurs de l'éducation des adultes sont cités plus de 20 fois dans les formulaires retenus : l'action communautaire autonome, l'alphabétisation communautaire, l'éducation populaire et la formation générale des adultes.
- À l'opposé, quatre secteurs sont cités moins de 5 fois : bibliothèque, services de formation continue et services aux entreprises des universités ainsi que services aux entreprises des commissions scolaires.
- Le secteur des musées n'est cité dans aucun des formulaires retenus.

<sup>2</sup> Certaines organisations ont cité plus d'un secteur, ce qui fait en sorte que le nombre de réponses quant aux secteurs d'activité dépasse le nombre d'organisations répondantes.

**Distribution des organisations répondantes selon les secteurs cités [Q2] [Figure 3]**

- 75 formulaires ont été remplis (58 %) par des organisations répondantes actives dans un seul secteur d'activité.
- 54 formulaires ont été remplis (42 %) par des organisations répondantes actives dans plus d'un seul secteur d'activité.

**Répartition des organisations répondantes selon leur filiation [Figure 4]**

- 72 formulaires (56 %) ont été remplis par organisations pouvant être associées à la famille des organisations non gouvernementales.
- 57 formulaires (44 %) ont été remplis par organisations pouvant être associées à l'État québécois.

**Provenance régionale des organisations répondantes selon la filiation [Q3] [Figure 5]**

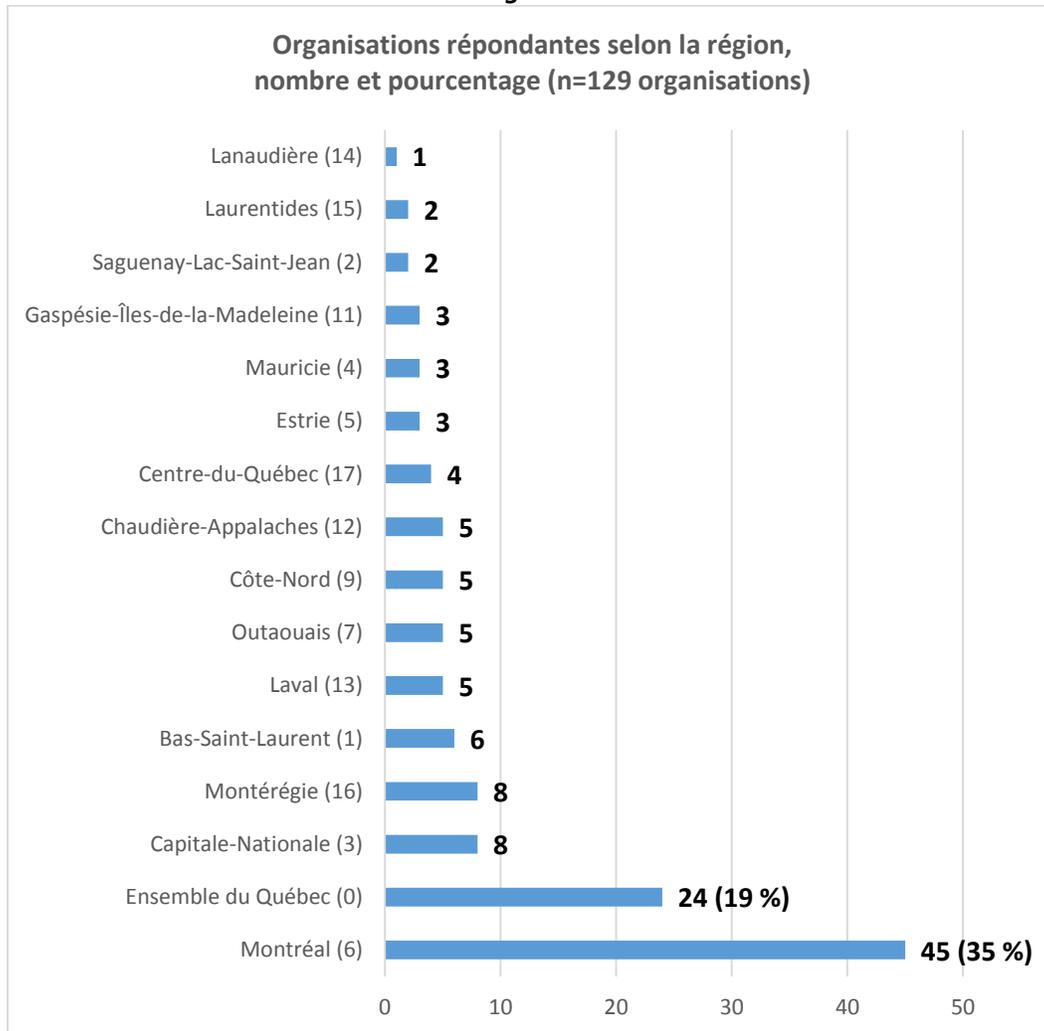
- Près de 70 % des organisations qui peuvent être associées à la famille des organisations non gouvernementales sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du Québec.

## Provenance régionale des organisations répondantes

Les 129 formulaires retenus proviennent d'autant d'organisations actives en éducation des adultes dans 15 régions du Québec ou sur l'ensemble du territoire québécois. Comme l'illustre la figure 1, plus de 50 % de ces organisations sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois.

Il est à noter qu'aucun formulaire n'a été rempli par des organisations actives dans les régions du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure 1



Le tableau 2 présente quant à lui la répartition régionale des organisations répondantes selon le nombre de secteurs cités.

- ✓ La répartition régionale des organisations répondantes demeure sensiblement la même peu importe le nombre de secteurs cités par ces organisations.
- ✓ Cette répartition permet d'établir le grand nombre de réponses provenant d'organisations actives à Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois ainsi que le plus faible nombre de réponses provenant d'organisations actives dans sept régions du Québec (les régions 2, 4, 5, 11, 14, 15 et 17).

**TABLEAU 2 – organisations répondantes selon la région et le nombre de secteurs cités, nombre (n=129 organisations)**

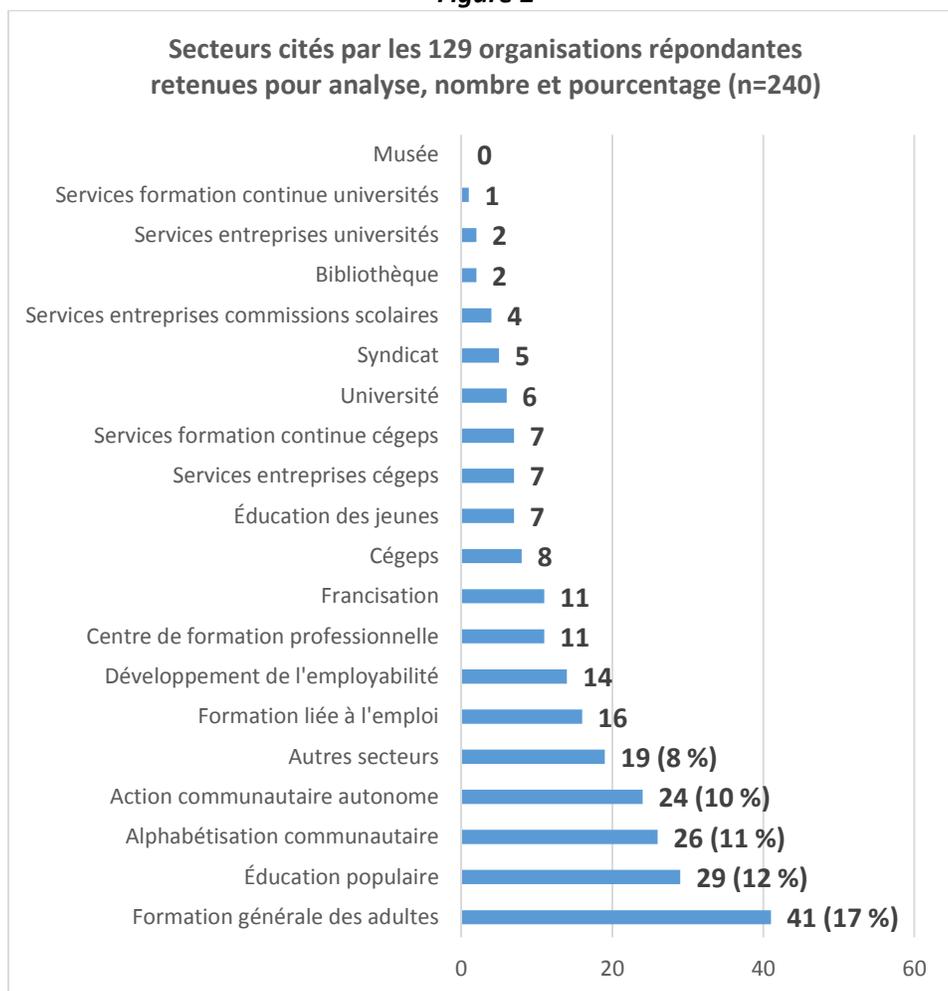
	ORGANISATIONS AYANT CITÉ...			Totaux
	1 secteur	2 à 4 secteurs	5 secteurs et plus	
<b>Montréal (6)</b>	29	12	4	<b>45</b>
<b>Ensemble du Québec (0)</b>	15	9	0	<b>24</b>
Capitale-Nationale (3)	5	3	0	8
Montérégie (16)	3	5	0	8
Bas-Saint-Laurent (1)	4	2	0	6
Laval (13)	4	0	1	5
Outaouais (7)	3	2	0	5
Côte-Nord (9)	2	3	0	5
Chaudière-Appalaches (12)	1	4	0	5
Centre-du-Québec (17)	3	1	0	4
Estrie (5)	2	1	0	3
Mauricie (4)	1	2	0	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	2	0	3
Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)	1	1	0	2
Laurentides (15)	0	1	1	2
Lanaudière (14)	1	0	0	1
Abitibi-Témiscamingue (8)	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>75</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>129</b>

## Secteurs de l'éducation des adultes cités

Les personnes répondantes avaient la possibilité d'associer leur organisation à l'un ou l'autre des vingt secteurs de l'éducation des adultes identifiés par le formulaire en ligne [figure 2].

- ✓ Quatre secteurs de l'éducation des adultes sont cités plus de 20 fois dans les formulaires retenus : l'action communautaire autonome, l'alphabétisation communautaire, l'éducation populaire et la formation générale des adultes.
- ✓ À l'opposé, quatre secteurs sont cités moins de 5 fois : bibliothèque, services de formation continue et services aux entreprises des universités ainsi que services aux entreprises des commissions scolaires.

**Figure 2**

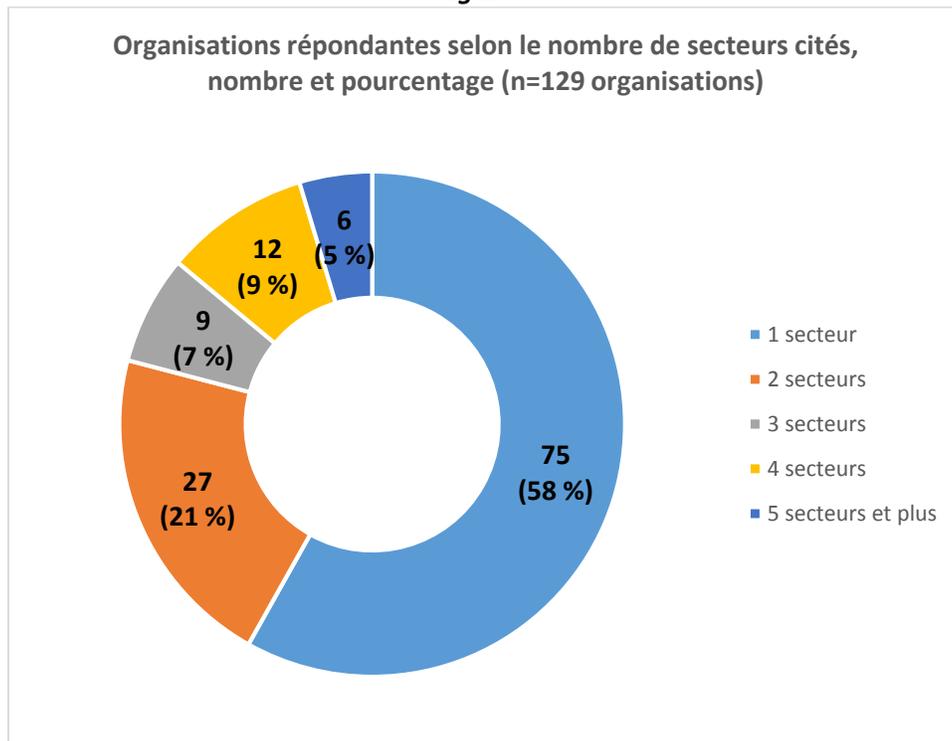


### Répartition des organisations selon le nombre de secteurs cités

Comme le montre la figure 3, 75 organisations répondantes (58 %) se sont associées à un seul des vingt secteurs identifiés. Par ailleurs, 54 organisations répondantes (42 %) se sont associées à plus d'un secteur identifié dans le formulaire en ligne.

- ✓ Parmi les organisations ayant cité plusieurs secteurs, on retrouve notamment des commissions scolaires qui se disent actives dans plusieurs secteurs.
- ✓ De nombreux organismes d'alphabétisation, d'action communautaire autonome ou d'éducation populaire citent deux secteurs ou plus.

**Figure 3**



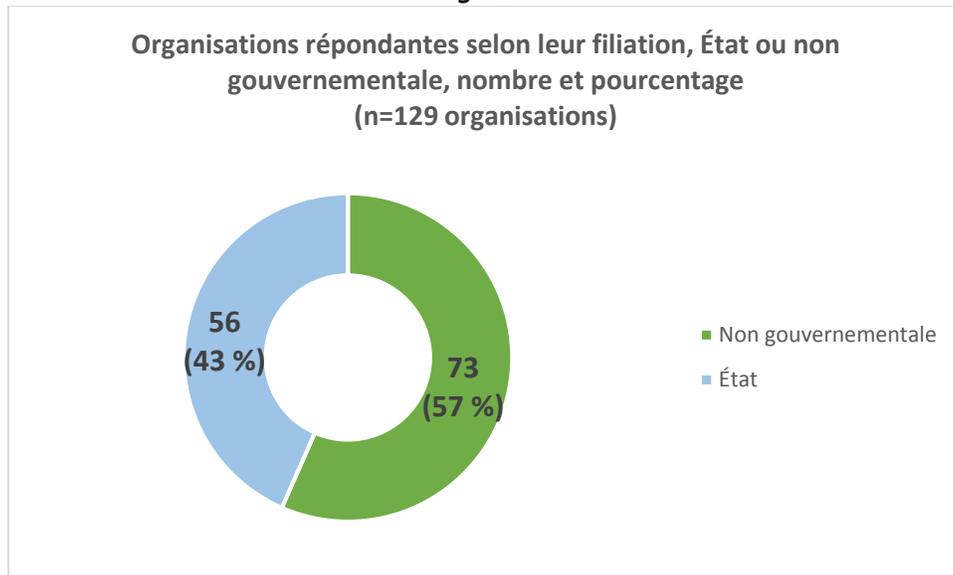
## Répartition des organisations répondantes selon leur filiation

### Ensemble des organisations répondantes selon la filiation

La figure 4 présente une répartition des organisations répondantes selon leur filiation.

- ✓ Une majorité d'organisations répondantes sont non gouvernementales.
- ✓ Ceci dit, la représentation des organisations répondantes pouvant être liées à l'État québécois demeure relativement forte.

**Figure 4**

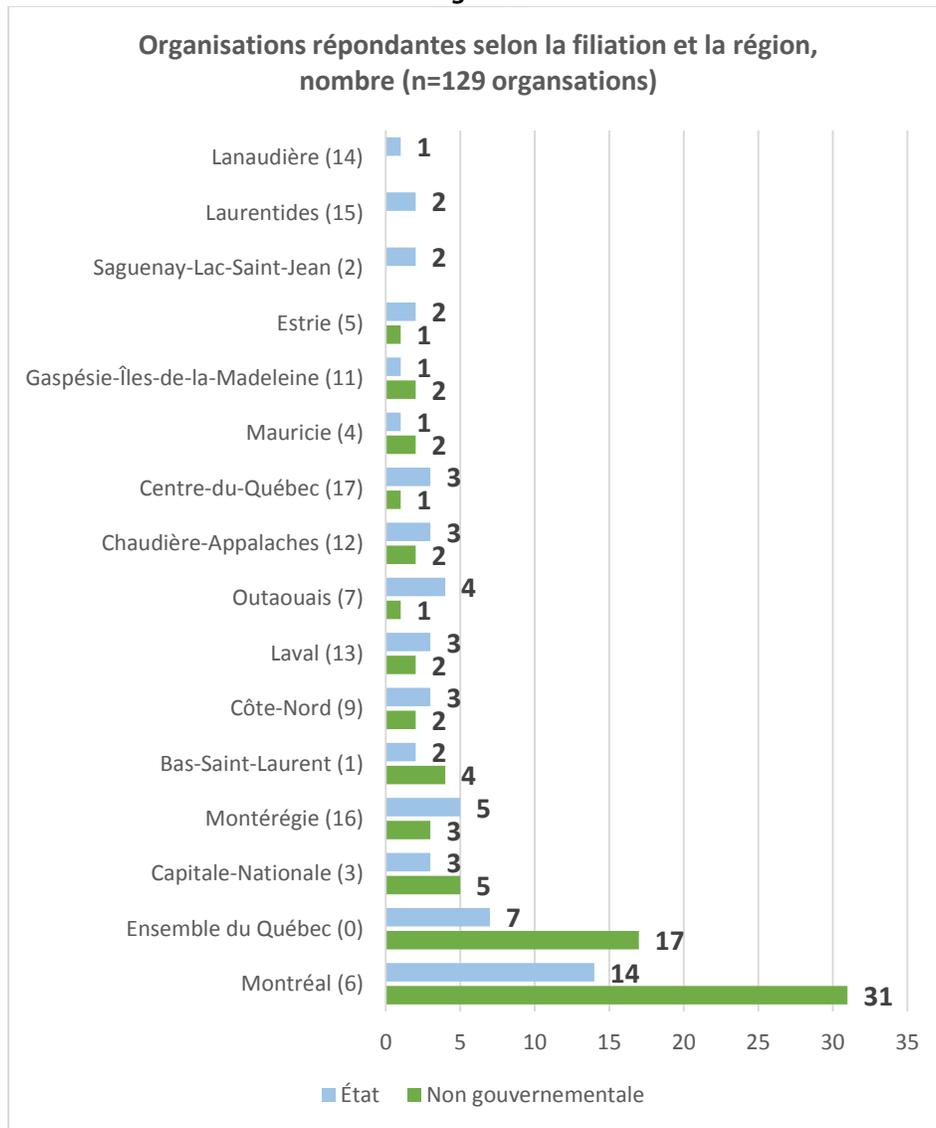


### Provenance régionale des organisations répondantes selon la filiation

La figure 5 présente la provenance régionale des organisations répondantes selon leur filiation (gouvernementale ou non).

- ✓ On observe que près de 70 % des organisations répondantes qui sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du Québec sont non gouvernementales.

**Figure 5**



## Principaux résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus lors de cette consultation proviennent des réponses fournies par les organisations répondantes aux questions 8 à 21 du questionnaire en ligne. Au total, 109 organisations<sup>3</sup> ont répondu à l'une ou l'autre de ces questions. Ces résultats fournissent des indications sur le nombre, la répartition régionale et la distribution sectorielle des organisations répondantes touchées par des réductions de financement (Québec, Canada ou deux paliers de gouvernements). Ils fournissent également des indications sur l'estimation (en dollars) de ces réductions et les effets qu'elles ont eus sur les organisations, leur personnel et les populations apprenantes qu'elles ciblent. Finalement, ces résultats permettent de dresser un portrait des mesures à venir que les organisations touchées envisagent de mettre en œuvre pour faire face aux effets à long terme de ces réductions.

### Faits saillants

#### Réduction du financement public [Q8] [Figure 6]

- 109 organisations répondantes ont indiqué si elles ont été ou non touchées par des réductions de leur financement entre 2010 et 2015 [Q8]. Ce nombre correspond à 85 % des 129 formulaires retenus pour analyse.
- 20 organisations n'ont pas répondu à la question concernant la réduction de leur financement.

#### Organisations touchées ou non par des réductions de financement [Figure 6]

- 71 organisations indiquent avoir subies une réduction de leur financement :
  - ↪ 62 organisations font état de réductions de leur financement provenant du gouvernement du Québec [Q8].
  - ↪ 17 organisations font état de réductions de leur financement provenant du gouvernement du Canada [Q8].
  - ↪ Par ailleurs, parmi toutes les organisations touchées, 8 font état de réductions de leur financement provenant des gouvernements du Québec et du Canada.
- 38 organisations indiquent n'avoir subi aucune réduction de leur financement. Ce nombre correspond à près de 35 % des 109 formulaires qui indiquent si des organisations ont été touchées ou non par des réductions.

#### Répartition régionale des organisations touchées [Q3] [Figure 10]

- Les 71 organisations qui indiquent avoir subi une réduction de leur financement sont actives dans la plupart des régions du Québec à l'exception du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue (régions pour lesquelles nous n'avons reçu aucun formulaire).
  - ↪ Près de 50 % des réponses fournies indiquent que ces organisations sont actives à Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois.
  - ↪ Plus de 30 % des autres réponses fournies indiquent que ces organisations sont actives dans cinq régions : Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Outaouais, Chaudière-Appalaches et Laval.

---

<sup>3</sup> Parmi les 129 organisations répondantes retenues, 20 n'ont pas répondu à la question 8 du questionnaire en ligne.

### Répartition sectorielle des organisations touchées [Q2] [Figure 13]

- 50 % des réponses fournies par les 71 organisations répondantes touchées par des réductions désignent trois secteurs d'activité : la formation générale des adultes, l'éducation populaire et l'alphabétisation communautaire.

### Effets des réductions sur les organisations touchées

- 60 % des 71 organisations qui indiquent avoir subi une réduction fournissent des estimations en dollars de ces réductions : au cours de la période 2010-2015, ces organisations font état de 27,4 millions \$ en réductions du financement [Q9 et Q13].
- Voici des précisions apportées par les organisations répondantes concernant les effets de ces réductions sur leur vie associative [Q17 à Q19] :
  - ↪ 15 organisations font état d'un total de 15 000 heures de travail coupées [Q18];
  - ↪ 23 organisations font état d'un total de 90 postes de travail coupés [Q17];
  - ↪ 17 organisations font état d'un total de 37 services et activités réduits [Q19];
  - ↪ 13 organisations font état d'un total de 17 services et activités abolis [Q19].

### Personnes et populations affectées par ces réductions

- Parmi les personnes et les populations affectées par ces réductions, on retrouve principalement [Q19] :
  - ↪ des personnes à risque d'exclusion : itinérantes ou à risque de l'être (n=1)<sup>4</sup>, handicapées (n=1), démunies (n=1), faiblement alphabétisées (n=2), ayant des problèmes de santé mentale ou physique (n=1), bénéficiaires de l'aide sociale (n=1), ayant une déficience intellectuelle (moyenne et légère) (n=1);
  - ↪ des populations spécifiques : des prisonniers (n=1), de jeunes mamans (n=1), des adolescents (n=1), des jeunes en difficultés (16 à 35 ans) (n=1), des enfants de 6 à 12 ans ou en petite enfance (n=1);
  - ↪ des personnes en intervention communautaire (n=2) ou engagées dans la recherche (n=2), des responsables de la formation (n=2), des membres d'organisations touchées (n=1), des gestionnaires ou des administratrices (n=2), des membres de la fonction publique (n=1) ou de syndicats (n=1);
  - ↪ des étudiants d'universités (n=2) ou de cégeps (n=2), des adultes en formation (n=4), des citoyennes et des citoyens (n=1), le grand public (n=4), des travailleuses et travailleurs (n=2).

---

<sup>4</sup> La valeur exprimée ici correspond au nombre d'organisations qui ont cité les réponses reproduites. Par exemple : une organisation indique que les personnes « itinérantes ou à risque de l'être » sont au nombre des populations affectées par les réductions subies.

**Planification de mesures pour les années à venir [Q20]**

- 31 organisations répondantes touchées (40 %) prévoient l'adoption de différentes mesures au cours des trois années à venir afin de faire face aux effets des réductions de leur financement :
  - ↪ réduire (n=10)<sup>5</sup> ou réviser (n=8) leur offre de services ou des activités destinées aux adultes;
  - ↪ abolir des postes de travail (professionnels, soutien administratif) (n=16), réduire le temps de travail (n=7), couper dans les assurances collectives (n=1) ou geler les salaires (n=2);
  - ↪ augmenter les heures facturables (n=1), les frais de formation (n=1), les tarifs horaires (n=1) ou les cibles d'autofinancement (via l'offre de service) (n=3);
  - ↪ augmenter le nombre d'adultes apprenants par groupe (n=1);
  - ↪ déménager dans des locaux plus petits (n=2), resserrer les dépenses de toutes sortes (n=1) ou couper dans la formation du personnel (n=2);
  - ↪ développer des nouveaux partenariats (n=1), favoriser une hausse de la productivité (n=2) et resserrer les processus de gestion (n=1).
- Trois organisations répondantes envisagent même la possibilité de cesser leurs activités dans les années à venir (n=3).

---

<sup>5</sup> Voir la note 4, page 24.

## Les organisations touchées par des réductions entre 2010 et 2015

### Ensemble des organisations touchées par des réductions

Du total des formulaires retenus pour analyse [Tableau 1], 109 organisations (près de 85 %) ont précisé si elles avaient subi ou non des réductions de leur financement entre 2010 et 2015 [Q8].

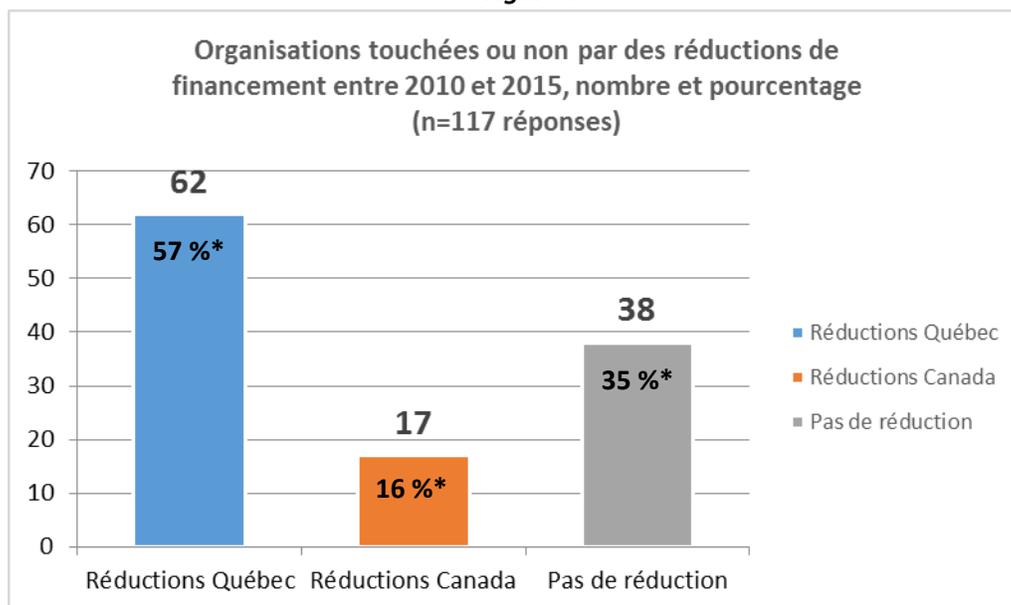
Ces 109 organisations ont fourni 117 réponses permettant d'établir que :

- 62 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Québec;
- 17 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Canada; et
- 38 organisations n'ont subi aucune réduction de leur financement.

Il est à noter que 20 organisations n'ont pas répondu à la question concernant la réduction de leur financement.

Au total, en tenant compte du fait que 8 organisations ont fait état de réductions provenant des deux paliers de gouvernements<sup>6</sup>, 71 organisations répondantes au questionnaire de l'ICÉA ont subi des réductions de leur financement entre 2010 et 2015

**Figure 6**



\*Pourcentage des 109 organisations qui ont répondu à la question 8.

<sup>6</sup> Raison pour laquelle le total des réponses présentées dans les champs de la figure 6 dépasse de 8 le nombre d'organisations qui indiquent avoir subi une réduction de leur financement.

### Organisations touchées par des réductions qui ont cité un seul secteur

Des 75 organisations qui ont cité un seul secteur [figure 3], 63 organisations ont précisé si elles avaient subi ou non des réductions de leur financement entre 2010 et 2015 [Q8]. Ces organisations correspondent à près de la moitié des 129 formulaires retenus pour analyse.

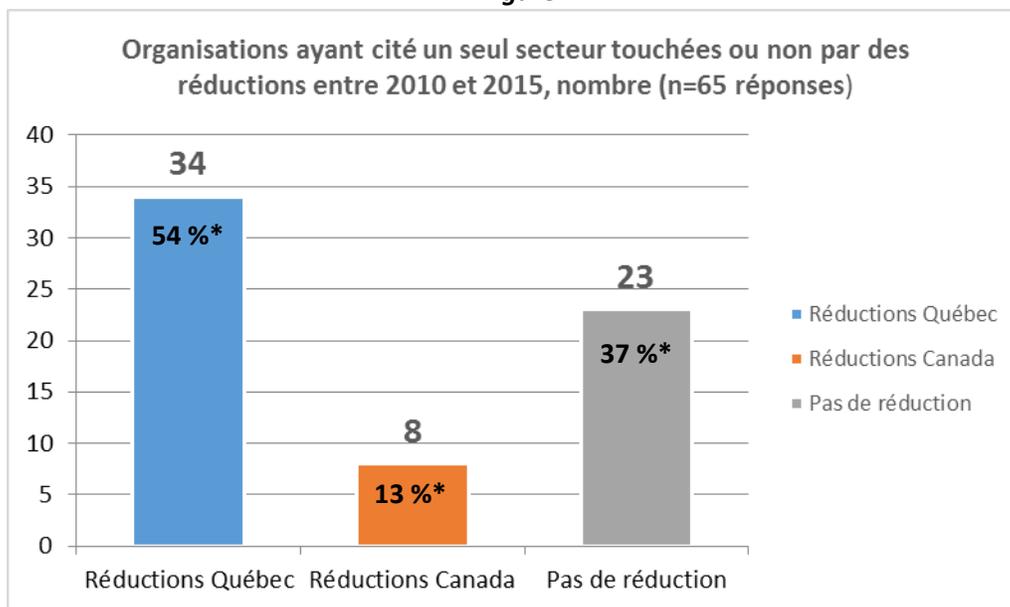
Ces 63 organisations ont fourni 65 réponses permettant d'établir que :

- 34 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Québec;
- 8 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Canada; et
- 23 organisations n'ont subi aucune réduction de leur financement.

Il est à noter que 12 organisations n'ont pas répondu à la question concernant la réduction de leur financement.

Au total, en tenant compte du fait que 2 organisations ont fait état de réductions provenant des deux paliers de gouvernements<sup>7</sup>, 40 organisations ayant cité un seul secteur ont subi des réductions de leur financement entre 2010 et 2015

Figure 7



\*Pourcentage des 63 organisations ayant cité un seul secteur qui ont répondu à la question 8.

<sup>7</sup> Raison pour laquelle le total des réponses présentées dans les champs de la figure 7 dépasse de 2 le nombre d'organisations ayant cité un secteur qui indiquent avoir subi une réduction de leur financement.

### Organisations touchées par des réductions qui ont cité plus d'un secteur

Des 54 organisations qui ont cité plus d'un secteur [figure 3], 46 organisations ont précisé si elles avaient subi ou non des réductions de leur financement entre 2010 et 2015 (question 8).

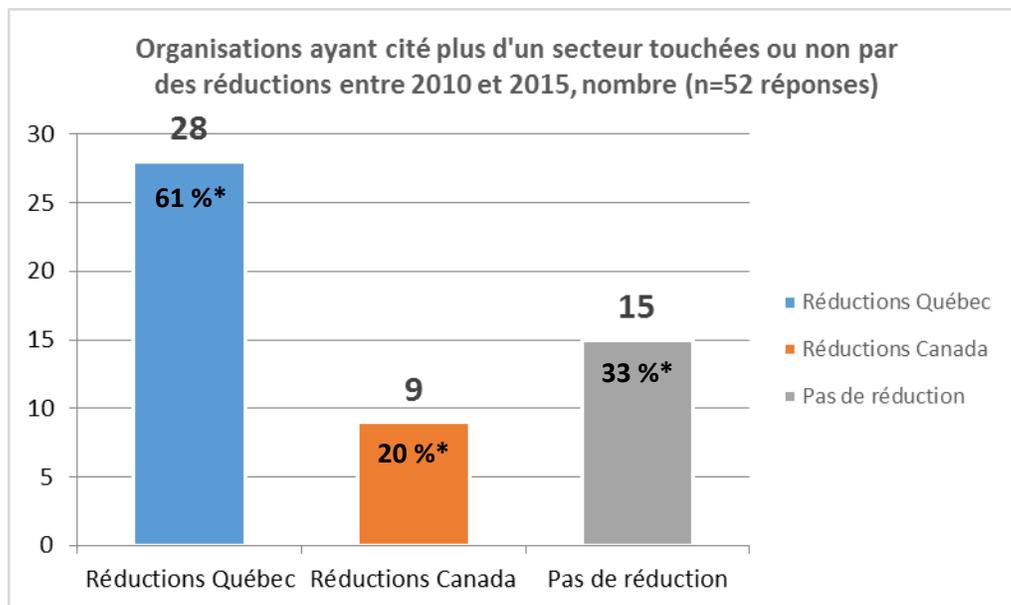
Ces 46 organisations ont fourni 52 réponses permettant d'établir que :

- 28 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Québec;
- 9 organisations ont subi des réductions provenant du gouvernement du Canada; et
- 15 organisations n'ont subi aucune réduction de leur financement.

Il est à noter que 8 organisations n'ont pas répondu à la question concernant la réduction de leur financement.

Au total, en tenant compte du fait que 6 organisations ont fait état de réductions provenant des deux paliers de gouvernements<sup>8</sup>, 31 organisations ayant plus d'un secteur ont subi des réductions de leur financement entre 2010 et 2015.

**Figure 8**



\*Pourcentage des 46 organisations ayant cité plus d'un seul secteur qui ont répondu à la question 8.

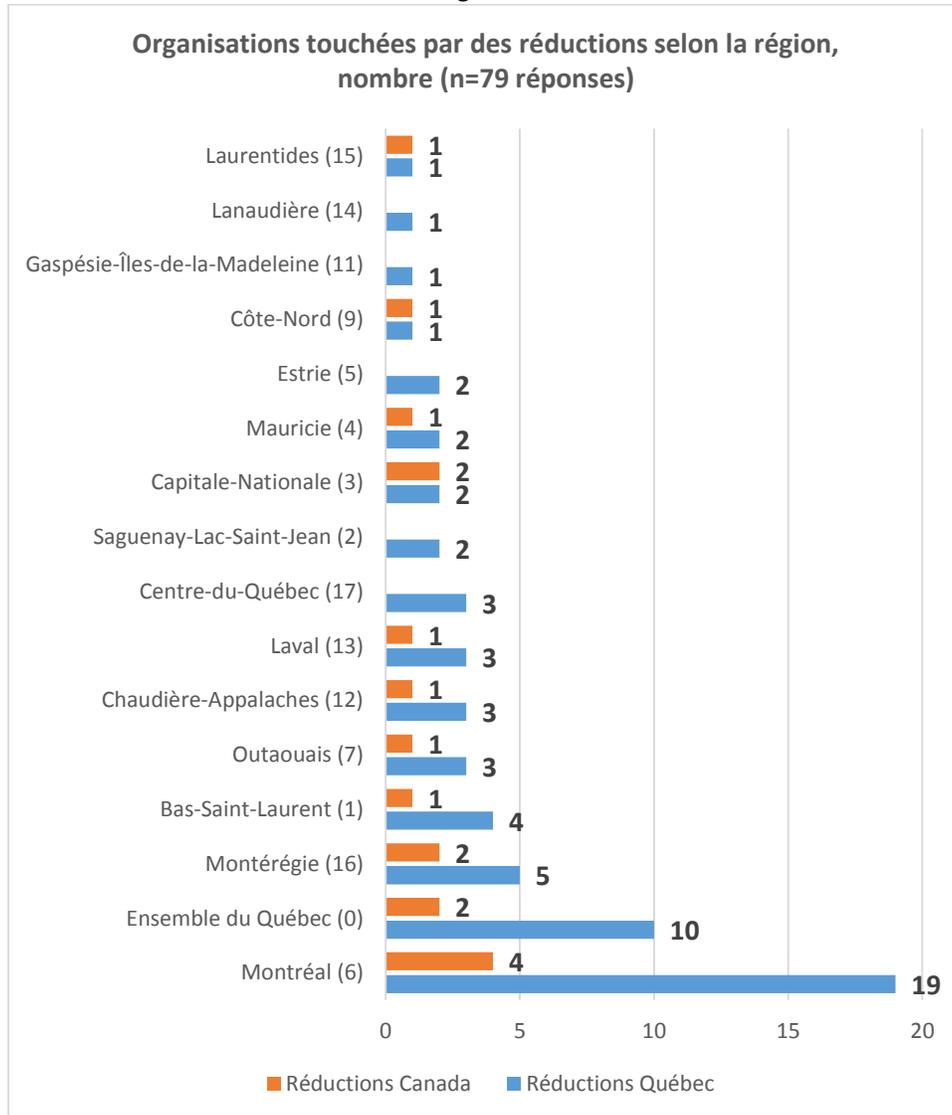
<sup>8</sup> Raison pour laquelle le total des réponses présentées dans les champs de la figure 8 dépasse de 6 le nombre d'organisations ayant cité plus d'un secteur qui indiquent avoir subi une réduction de leur financement.

### Répartition régionale des organisations touchées par des réductions

La figure 9 montre la répartition régionale des 71 organisations répondantes (sans égard au nombre de secteurs cités) qui ont indiqué avoir subi des réductions de leurs sources de financement [figure 6].

Comme c'était le cas pour l'ensemble des organisations répondantes au questionnaire de l'ICÉA [figure 1], on note qu'un grand nombre d'organisations touchées sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois.

Figure 9



### Répartition régionale des organisations touchées selon le nombre de secteurs cités

Les figures 10 et 11 présentent les répartitions régionales des organisations touchées selon qu'elles ont cité un ou plus d'un secteur. Tout comme c'était le cas à la figure 9, un grand nombre de ces organisations sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois, qu'elles citent un ou plus d'un secteur.

Figure 10

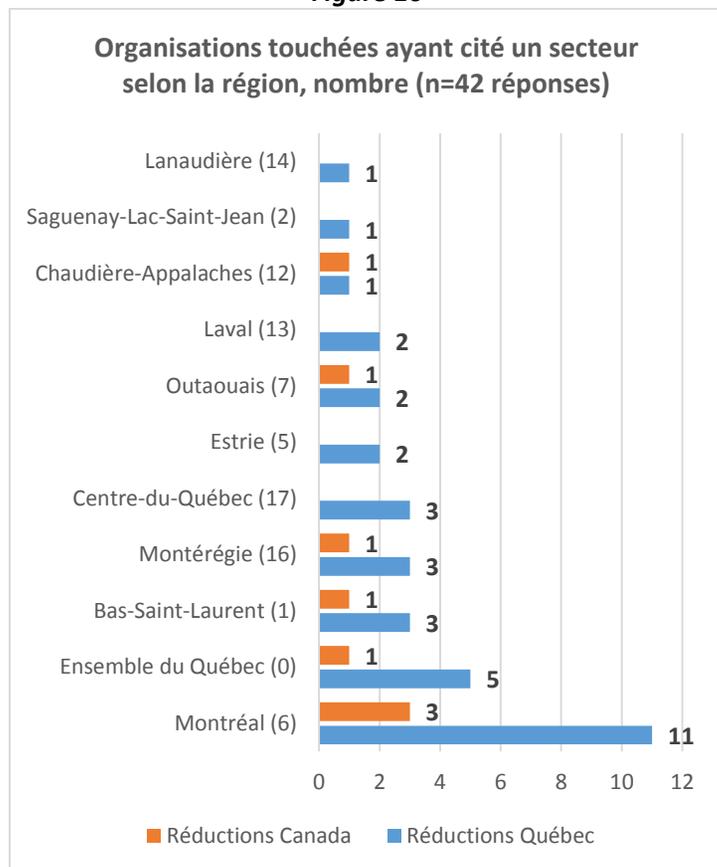
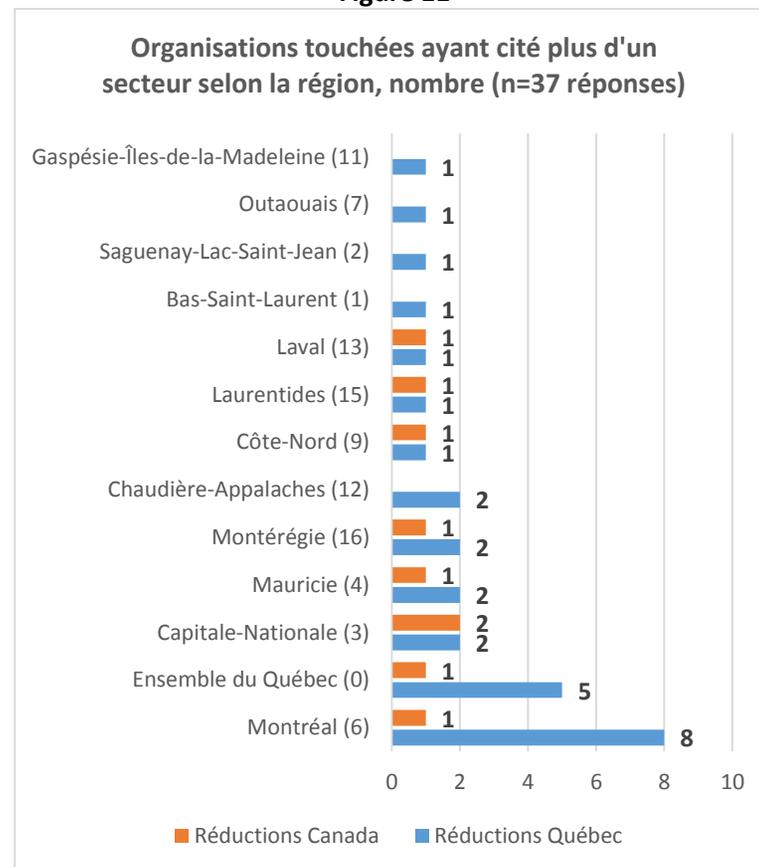


Figure 11



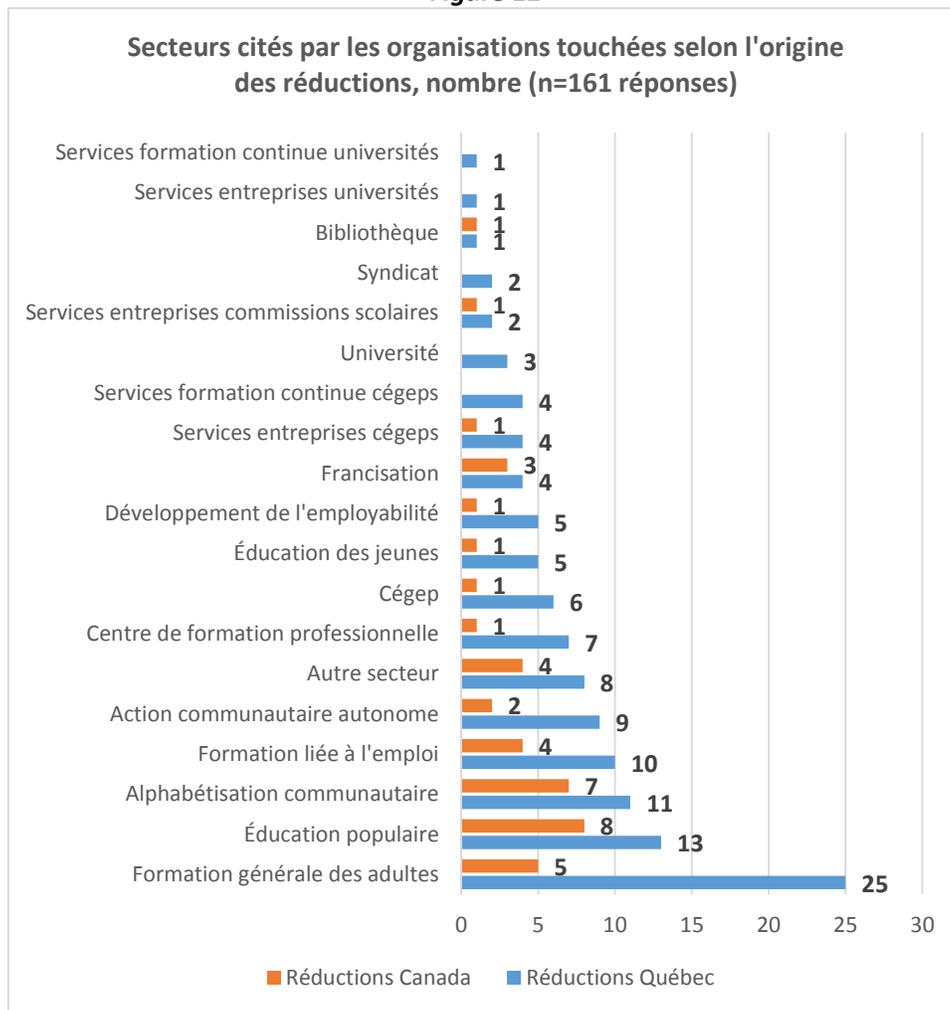
## Répartition sectorielle des organisations touchées par des réductions

### Répartition sectorielle de l'ensemble des organisations touchées

La figure 12 montre la répartition sectorielle des 71 organisations répondantes (sans égard au nombre de secteurs cités) qui ont indiqué avoir subi des réductions de leurs sources de financement [figure 6].

Ces organisations ont fourni 161 réponses dont plus de 40 % désignent trois secteurs où les organisations touchées sont actives : la formation générale des adultes, l'éducation populaire et l'alphabétisation communautaire. Rappelons que ces trois secteurs d'activité sont parmi les plus cités par l'ensemble des organisations répondantes qu'elles aient ou pas été touchées par des réductions [figure 2].

Figure 12

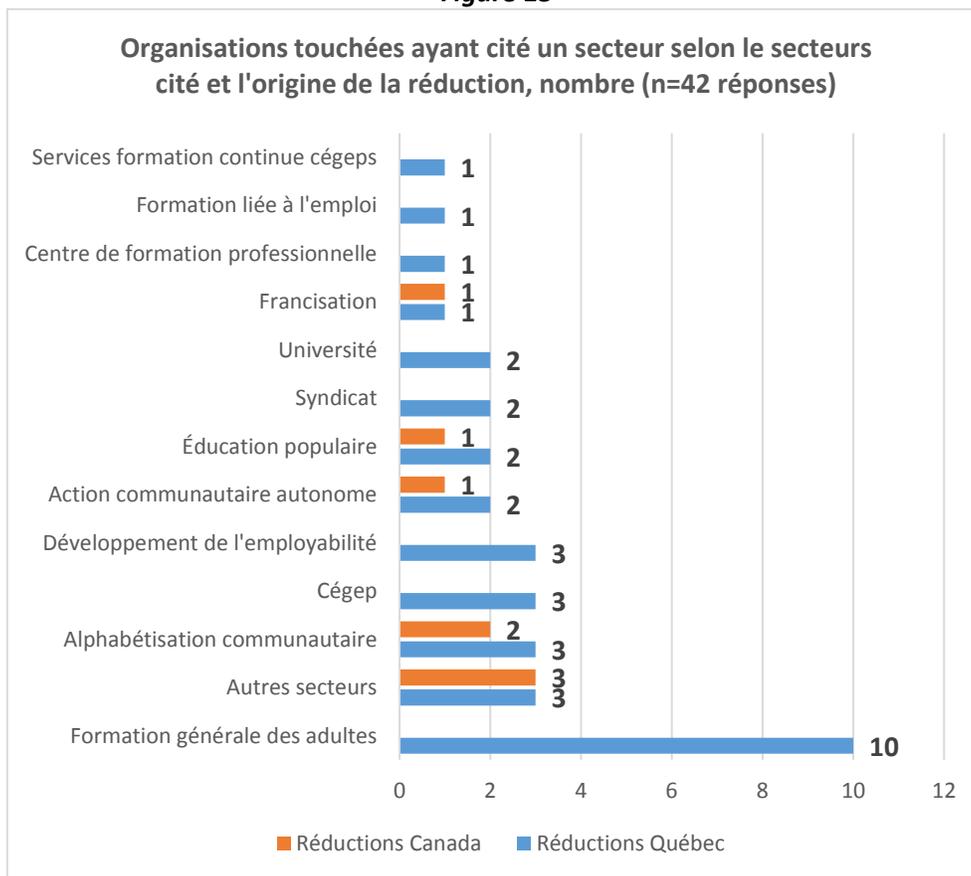


### Répartition sectorielle des organisations touchées ayant cité un seul secteur

La figure 13 montre la répartition sectorielle des 40 organisations touchées par des réductions qui ont cité un seul secteur [figure 7]. Ces organisations indiquent être actives dans 13 secteurs identifiés par le formulaire en ligne.

- ✓ La formation générale des adultes apparaît comme le secteur le plus cité par les organisations touchées ayant cité un seul secteur. On note par ailleurs que les organisations répondantes provenant de ce secteur sont essentiellement touchées par des réductions provenant du gouvernement du Québec.
- ✓ Deux autres secteurs sont cités au moins 5 fois par les organisations touchées ayant cité un seul secteur : l’alphabétisation communautaire et autres secteurs.

**Figure 13**

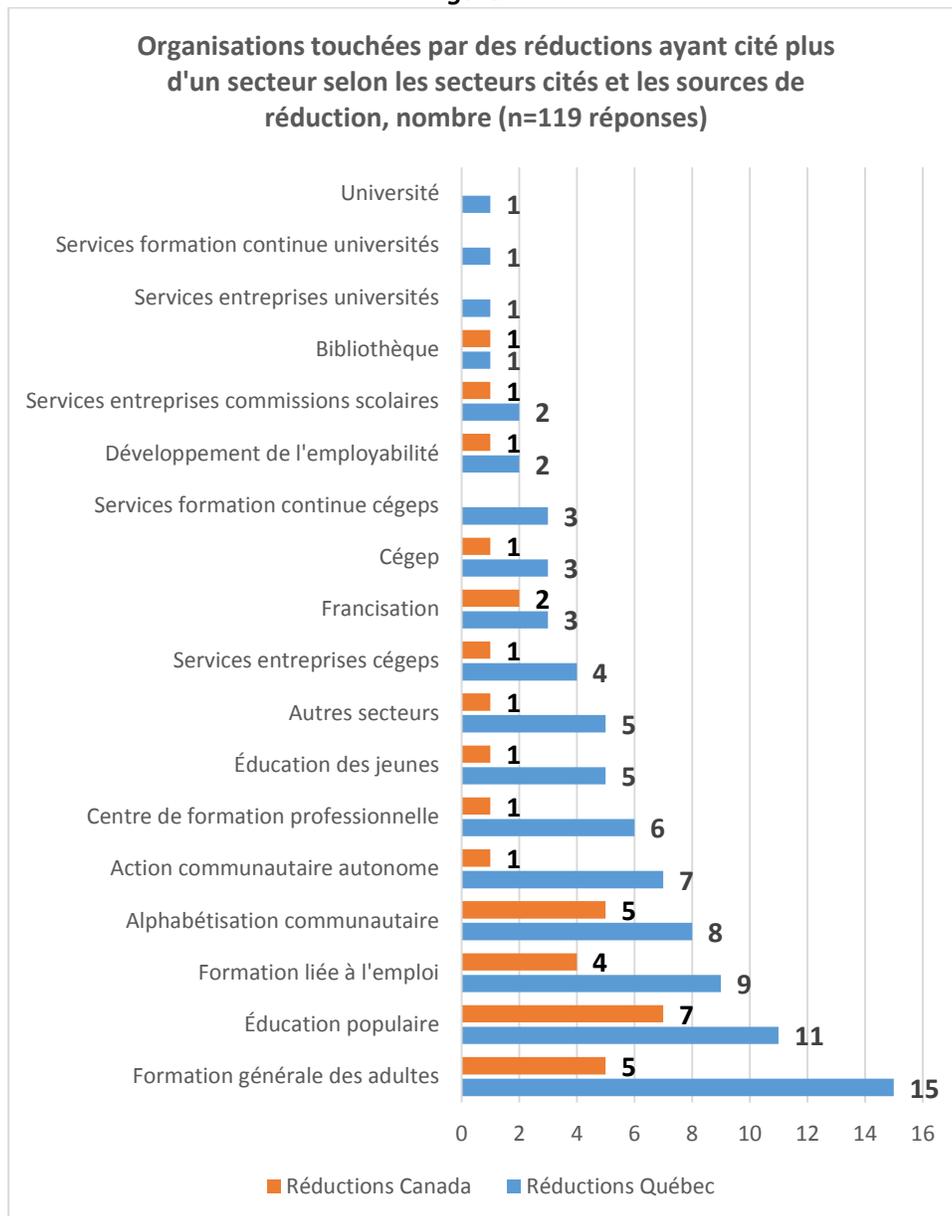


### Répartition sectorielle des organisations touchées ayant cité plus d'un secteur

La figure 14 montre la distribution sectorielle des 31 organisations touchées qui ont cité plus d'un secteur [figure 8]. Ces organisations indiquent être actives dans 18 secteurs identifiés par le formulaire en ligne.

- ✓ La formation générale des adultes, l'éducation populaire, la formation liée à l'emploi et l'alphabétisation communautaire apparaissent comme les secteurs les plus cités par les organisations touchées ayant cité plus d'un secteur.

Figure 14



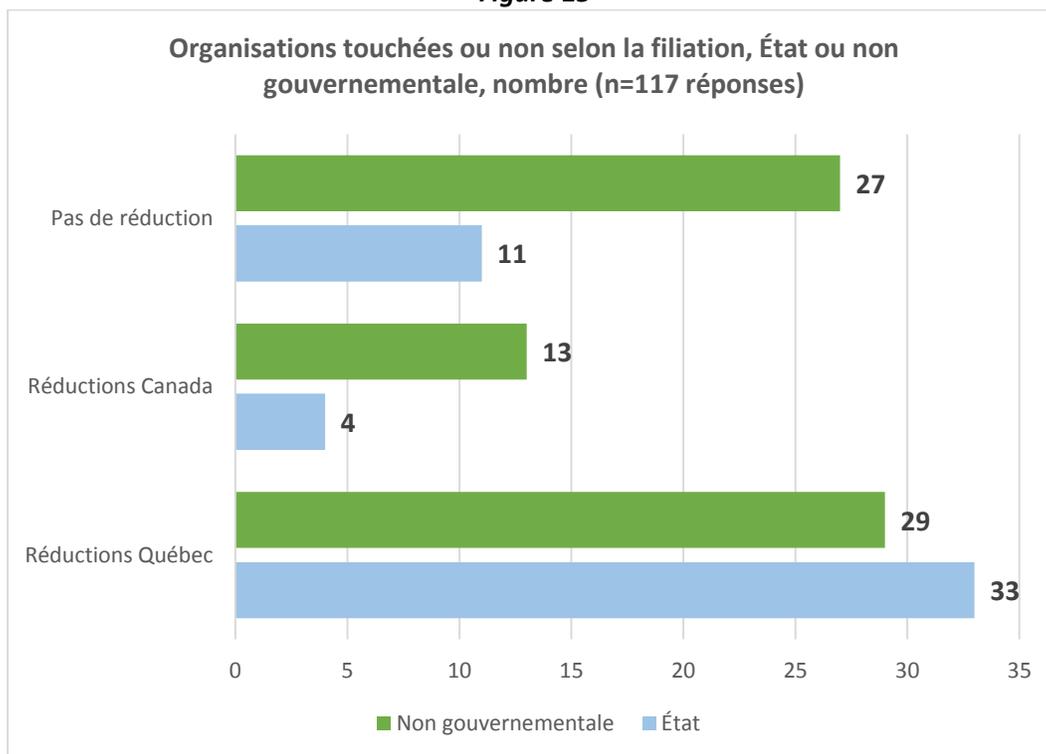
### Répartition des organisations touchées selon leur filiation

La figure 15 montre la répartition des 109 organisations qui ont précisé si elles avaient subi ou non des réductions selon leurs liens avec l'État québécois. Ces organisations ont fourni 117 réponses permettant d'établir que :

- ✓ parmi les organisations répondantes qui ont fait état de réductions provenant du gouvernement du Québec, on retrouve légèrement plus d'organisations pouvant être liées à l'État québécois;
- ✓ parmi les organisations répondantes qui ont fait état de réductions provenant du gouvernement du Canada, on retrouve nettement plus d'organisations non gouvernementales;
- ✓ plus de 70 % des organisations répondantes qui indiquent n'avoir subi aucune réduction sont non gouvernementales.

Des vingt organisations qui n'ont pas répondu à la question concernant la réduction de leur financement [Q8], 11 sont non gouvernementales et 9 sont liées à l'État québécois (page 21).

**Figure 15**



## Portrait des effets des réductions sur les organisations touchées

### Estimation des réductions (Québec et Canada)

Des 71 organisations répondantes qui ont indiqué avoir subi des réductions de leur financement provenant des gouvernements du Québec ou du Canada [figure 6], 43 organisations ont fourni des estimations en dollars de ces réductions [Q9 et Q13].

**TABLEAU 3 – Estimation des réductions provenant des gouvernements du Québec ou du Canada (n=organisations)**

	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
<b>Estimations des réductions</b> [Qc=Q9] [Can=Q13]	<b>26 098 898 \$</b> (n=33 <sup>9</sup> ) 80 % de ce montant provient des estimations fournies par deux organisations répondantes	<b>1 296 000 \$</b> (n=10)
	<b>46 % des 71 organisations touchées</b>	<b>14 % des 71 organisations touchées</b>
<b>Sources et programmes</b> [Qc=Q10-12] [Can=Q14-16]	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Budget d'initiatives locales (Emploi-Québec) (n=1<sup>9</sup>)</li> <li>▪ Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) (n=2)</li> <li>▪ Commissions scolaires, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (n=4)</li> <li>▪ Conseil du Trésor (n=2)</li> <li>▪ Emploi-Québec (n=3)</li> <li>▪ Enveloppe régionale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) (n=2)</li> <li>▪ Fonds de lutte à la pauvreté (n=1)</li> <li>▪ Francisation, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (n=1)</li> <li>▪ Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) (n=3)</li> <li>▪ Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports (MELS) (n=3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence canadienne de développement international (ACDI) (n=1)</li> <li>▪ Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE) (n=4)</li> <li>▪ Emplois d'été Canada (ÉEC) (n=1)</li> <li>▪ Initiatives fédérales provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA) (n=2)</li> <li>▪ Service carcéral du Canada (n=1)</li> <li>▪ Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) (n=1)</li> </ul>

<sup>9</sup> Cette estimation des réductions provenant du gouvernement du Québec correspond à la somme des montants exprimés en dollars par les 33 organisations touchées qui ont répondu à la question 9 du questionnaire en ligne de l'ICÉA. (La même précision vaut pour l'estimation des réductions provenant du gouvernement du Canada.) Ce montant est présenté à titre indicatif seulement. Il ne peut en aucun cas être considéré comme représentatif des réductions subies par les autres organisations touchées qui n'ont pas répondu à cette question. La grande disparité entre les estimations présentées et le caractère fragmentaires des données recueillies empêche toutes formes de généralisations ou d'extrapolations.

<sup>9</sup> Voir la note 4, page 24.

**Sources et programmes (suite)**  
[Qc=Q10-12]  
[Can=Q14-16]

**Gouvernement du Québec**

- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (n=1)
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (n=2)
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) (n=1)
- Municipalité (n=1)
- Nova Science (n=1)
- Office de la langue française (OLF) (n=1)
- PAAS Action (Emploi-Québec) (n=3)
- Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) (n=3)
- Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires - Volet Action communautaire et action bénévole (MESS) (n= 1)
- Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) (n=1)
- Réunir Réussir (MELS-Fondation Chagnon) (n=1)
- Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF) (n=2)

## Effets des réductions (Québec et Canada)

Des 71 organisations répondantes qui ont indiqué avoir subi des réductions de leur financement provenant des gouvernements du Québec ou du Canada [Figure 6], 45 organisations ont fourni des précisions concernant les effets que ces réductions ont eu sur leur vie associative.

**TABLEAU 4 – Effets des réductions provenant des gouvernements du Québec et du Canada sur la vie associative de 45 organisations répondantes (n=organisations)**

<b>Postes de travail</b> [Q17]	Fermeture de 90 postes de travail (n=23)
<b>Heures de travail</b> [Q8]	Réduction de quelque 15 740 h de travail par année (n=15) 5 autres organismes font état de réduction d'heures de travail sans en préciser le nombre
<b>Réductions services et activités</b> [Q19]	37 services ou activités affectés (n=17)
<b>Abolitions services et activités</b> [Q19]	17 services ou activités abolis (n=13)
<b>Populations affectées</b> [Q19]	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adolescents (n=1)</li> <li>▪ Adultes en formation (n=4)</li> <li>▪ Chercheuses et chercheurs (n=2)</li> <li>▪ Citoyennes et citoyens (n=1)</li> <li>▪ Étudiants cégeps (n=2)</li> <li>▪ Étudiants universitaires (n=2)</li> <li>▪ Fonctionnaires (n=1)</li> <li>▪ Formatrices et formateurs (n=2)</li> <li>▪ Gestionnaires (n=2)</li> <li>▪ Grand public (n=4)</li> <li>▪ Intervenantes et intervenants communautaires (n=2)</li> <li>▪ Jeunes de 6-12 ans (n=1)</li> <li>▪ Jeunes en difficulté 16 à 35 ans (n=1)</li> <li>▪ Jeunes mamans (n=1)</li> <li>▪ Membres des organisations touchées (n=1)</li> <li>▪ Personnes handicapées (n=1.)</li> <li>▪ Personnes avec des problèmes de santé mentale et physique (n=1)</li> <li>▪ Personnes démunies (n=1)</li> <li>▪ Personnes faiblement alphabétisées (n=2)</li> <li>▪ Petite enfance (n=1)</li> <li>▪ Population avec déficience intellectuelle (moyenne et légère) (n=1)</li> <li>▪ Population carcérale (n=1)</li> <li>▪ Population syndicale (n=1)</li> <li>▪ Populations itinérantes ou à risque de l'être (n=1)</li> <li>▪ Prestataires de l'aide sociale (n=1)</li> <li>▪ Travailleuses et travailleurs (n=2)</li> </ul>

**TABLEAU 4 (suite)**

<b>Autres réductions</b> [Q20]	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annulation de membership (n=1)</li> <li>▪ Arrêt de démarches de certification (n=1)</li> <li>▪ Baisse des cotisations des membres (n=1)</li> <li>▪ Compression des dépenses (n=3)</li> <li>▪ Défense de faire des heures supplémentaires (n=1)</li> <li>▪ Diminution des activités de sensibilisation (n=1), de promotion (n=2), de concertation (n=4) et de représentations (n=6)</li> <li>▪ Diminution des ressources matérielles (n=2), des sorties culturelles (n=1) et récréatives (n=1)</li> <li>▪ Fermeture d'un point de service (n=1)</li> <li>▪ Gel des achats de matériels informatiques (n=4) et pédagogiques (n=1)</li> <li>▪ Gel ou non indexation des salaires (n=3)</li> <li>▪ Nombre limité d'enseignants dégagés pour l'implantation du nouveau programme (n=1)</li> <li>▪ Non disponibilité de locaux (n=1) et réductions des espaces de travail (n=4)</li> <li>▪ Non remplacement de postes vacants (n=1)</li> <li>▪ Partage de services avec d'autres organismes (n=1)</li> <li>▪ Perte du soutien d'organismes externes (n=1)</li> <li>▪ Réduction des contributions de l'employeur au régime de retraite (n=1)</li> <li>▪ Réduction de la participation à des activités externes (n=1) et des déplacements (n=4)</li> <li>▪ Réduction des efforts dédiés à la formation (n=12) et au perfectionnement (n=2)</li> <li>▪ Réduction des efforts dédiés au développement de nouveaux outils (n=5), de nouveaux contenus (n=1), de nouveaux projets (n=1)</li> <li>▪ Renforcement des actions visant à augmenter les revenus (n=1)</li> </ul>
-----------------------------------	--

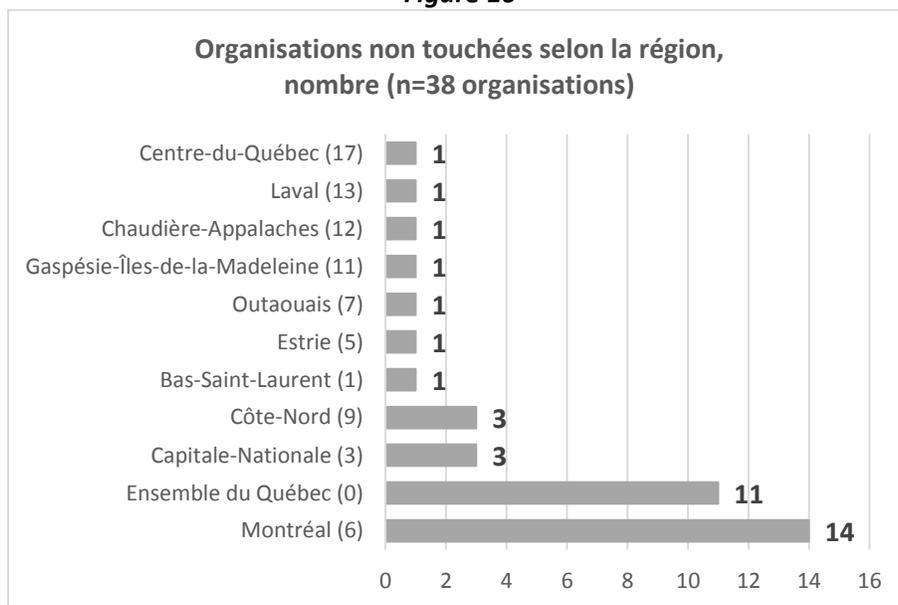
## Les organisations non touchées par des réductions entre 2010 et 2015

### Répartition régionale des organisations non touchées

La figure 16 présente la répartition régionale des 38 organisations qui ont indiqué ne pas avoir été touchées par des réductions entre 2010 et 2015.

- ✓ 65 % de ces organisations sont actives dans la région de Montréal ou sur l'ensemble du territoire québécois (tendance comparable à celles observées dans les figures 5 et 9).
- ✓ Aucune organisation non touchée n'était active dans les régions suivantes : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.

**Figure 16**

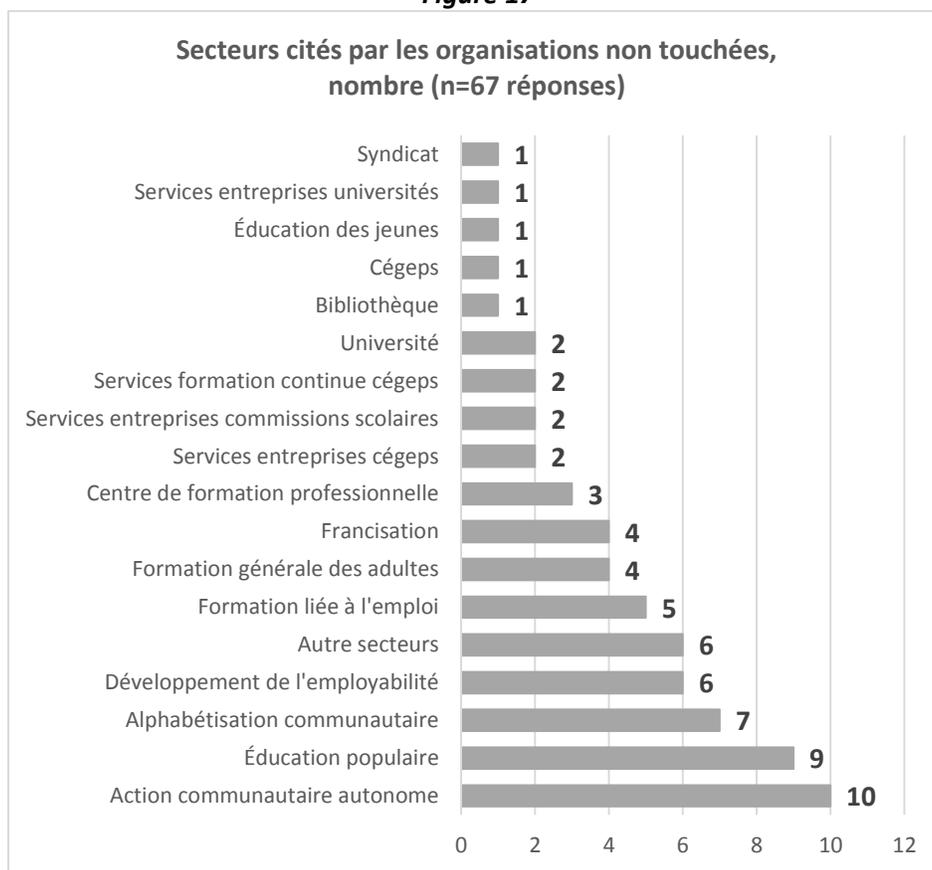


### Répartition sectorielle des organisations non touchées

La figure 17 présente la répartition sectorielle des organisations qui ont indiqué ne pas avoir été touchées par des réductions entre 2010 et 2015.

- ✓ L'action communautaire autonome est le secteur le plus cité par les organisations qui disent ne pas avoir été touchées par des réductions.
- ✓ Le secteur de la Formation générale des adultes, qui était le secteur le plus cité par l'ensemble des 129 organisations répondantes [figure 2] et l'ensemble des 71 organisations qui ont indiqué avoir été touchées par des réductions, n'est cité ici que par quatre organisations non touchées (environ 10 % des 38 organisations non touchées [figure 6]).

**Figure 17**



## Portrait des mesures à venir liées aux réductions du financement public

Le tableau 5 présente un portrait des décisions que des organisations touchées envisagent de mettre en œuvre dans les années à venir afin de faire face aux réductions du financement public subies au cours de la période 2010 à 2015. Au total, 31 organisations répondantes ont fourni des précisions au nom de leur organisation (Q21).

**TABLEAU 5 – Mesures envisagées pour les années à venir par des organisations touchées (n=organisation)**

<b>Décisions années à venir</b> [Question 21]	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Abolitions de postes (n=16) ou de services (n=4)</li> <li>▪ Arrêt des assurances collectives (n=1), des services gratuits (n=2)</li> <li>▪ Augmentation des heures facturables (n=1), du tarif horaire (n=1), des services autofinancés (n=1), des frais de formations (n=1), du nombre d'élèves par classe (n=1)</li> <li>▪ Créer un fonds dédié à la formation (n=1)</li> <li>▪ Défendre l'organisme devant les groupes de travail de la CPMT (n=1)</li> <li>▪ Développer de nouveaux partenariats et collaborations pour l'offre de services (n=1)</li> <li>▪ Donner des formations à domicile (n=1)</li> <li>▪ Élaguer la collection documentaire (n=1)</li> <li>▪ Fermeture de l'organisme (n=3)</li> <li>▪ Gel des salaires (n=2)</li> <li>▪ Hausse de la productivité (n=2)</li> <li>▪ Nouveaux ajustements selon les coupes de budget à venir (n=1)</li> <li>▪ Réaménagement des espaces de bureaux (n=2)</li> <li>▪ Recherche de financement (n=1), d'auto financement (n=1), de socio financement (n=1)</li> <li>▪ Réductions de services (n=6), du temps de travail (n=7), du plan d'effectifs (n=1), des embauches (n=1), des activités collectives (n=1) et des dépenses (mêmes essentielles) (n=1)</li> <li>▪ Réduire l'offre de formations aux PME (n=1), les coûts liés à la formation (n=2)</li> <li>▪ Resserrer les processus de gestion pour soutenir la croissance (n=1)</li> <li>▪ Restructuration des services (n=1)</li> <li>▪ Revoir l'offre de formation avec les partenaires (n=1)</li> <li>▪ S'asseoir avec les entreprises pour comprendre leur réalité (n=1)</li> <li>▪ Suspension de services non financés (n=1)</li> <li>▪ Tenter d'augmenter les heures de soutien pédagogique (n=1)</li> <li>▪ Trouver des projets porteurs de changements dans l'innovation (n=1)</li> </ul>
--	---

## Constats et conclusion

À l'origine de cette enquête, l'ICÉA a formulé l'hypothèse à l'effet que plusieurs des décisions prises par les gouvernements du Québec et du Canada au cours de la période allant de 2010 à 2015 contribuaient à la marginalisation de l'éducation des adultes et risquaient d'affaiblir la capacité du Québec à relever les défis d'apprentissage d'une société du savoir.

Cette hypothèse provenait d'un questionnement légitime de l'ICÉA quant à la préservation des capacités d'action et d'adaptation des organisations actives en éducation des adultes dont la santé financière avait été fragilisée par des réductions du financement public. Dans un contexte où ces organisations mobilisent temps et ressources pour assurer leur survie, sont-elles toujours en mesure de répondre aux besoins d'apprentissage des adultes? Parviennent-elles toujours à adapter leurs interventions aux demandes et aux aspirations des adultes? Leur mission, voire leur existence, est-elle remise en question par ces réductions du financement public?

Sans pour autant fournir des réponses claires à ces questions, les résultats présentés dans ce rapport préliminaire accréditent cette thèse. À la lumière de ces résultats, l'ICÉA formule trois constats.

### Constat 1

Les orientations adoptées et les décisions prises ces dernières années par les gouvernements du Québec et du Canada ont eu pour effet de fragiliser la santé financière, mais également la mission et l'offre de services de nombreux organismes actifs en éducation des adultes.

Les tableaux 3, 4 et 5 de ce rapport préliminaire présentent différents portraits des effets qu'il est possible d'attribuer aux réductions du financement public dont bénéficiait l'éducation des adultes. Outre des estimations en dollars de ces réductions, ces portraits dressent la liste de différents programmes et sources de financement qui ont été réduits, de nombreuses populations adultes affectées ainsi que de dizaines de mesures prises par les organisations touchées afin de faire face à ces réductions.

Le tableau 4 fait notamment état de la perte de milliers d'heures de travail et de dizaines d'emplois : au-delà du drame vécu par les travailleuses et les travailleurs touchés (qu'ils soient ou non toujours à l'emploi de l'organisation), ces pertes hypothèquent la capacité des organisations à réaliser leur mission, maintenir leur offre de services et s'adapter aux besoins des adultes apprenants.

Parmi les postes de dépenses les plus touchés par les réductions du financement public, on retrouve des fonctions stratégiques comme la formation et le perfectionnement des employés, les activités de concertation et de représentation ainsi que les efforts de développement de nouveaux outils, contenus ou projets.

**Constat 2**

Les mesures prises par les organisations touchées afin de faire face aux réductions du financement public dont bénéficiait l'éducation des adultes ont eu des effets directs et indirects sur leur mission, leur équipe de travail ainsi que de nombreuses populations d'adultes et d'autres organismes du milieu.

La liste des populations affectées présentée au tableau 4 fait tout à la fois état de conséquences des réductions du financement public vécues par les populations cibles des organisations touchées, les travailleuses et les travailleurs de ces organisations, leurs gestionnaires et leurs administrateurs ainsi que d'autres organisations du milieu qui avaient recours aux services des organisations touchées.

À titre d'exemple, des réductions du financement d'un centre de documentation ont affecté un organisme d'alphabétisation populaire qui ne pouvait plus avoir recours à certains services de formation. Ainsi, même des organisations qui ne sont pas directement affectées par des réductions du financement public sont susceptibles de vivre des contrecoups de ces réductions.

**Constat 3**

Les effets des réductions du financement public se répercutent au-delà de la période allant de 2010 à 2015. De nombreuses organisations touchées envisagent déjà de mettre en œuvre, dans un avenir proche, de nouvelles mesures afin de faire face aux effets à long terme de ces réductions.

Le tableau 5 présente un portrait des décisions à venir que devront prendre les organisations touchées afin d'assurer leur survie dans le contexte actuel de réductions du financement public. Ces mesures apparaissent tout aussi drastiques que les mesures prises à ce jour : heures de travail et emplois perdus, gels des salaires, augmentation des tarifs et des heures facturables, abolitions de services gratuits, révision de l'offre de formation, etc. Trois organisations répondantes envisagent même de mettre fin à leurs activités au cours des prochaines années.

Ces trois constats soulignent autant de dimensions des effets produits par les réductions du financement public dont bénéficiait l'éducation des adultes. Ils légitiment également le questionnement lancé par l'ICÉA et renforcent l'hypothèse à l'effet que ces réductions contribuent à la marginalisation de l'éducation des adultes et affaiblissent la capacité du Québec à relever les défis d'apprentissage d'une société du savoir.

Ces constats ouvrent un large champ de réflexion sur l'avenir de l'éducation des adultes au Québec. Le rapport final de cette enquête devra non seulement fournir une analyse approfondie des résultats obtenus mais aussi inclure de solides portraits témoignant de la situation des secteurs de l'éducation des adultes les plus touchés par les réductions de financement public.

Dans cette perspective, l'ICÉA invite ses membres et partenaires à bonifier et à confirmer les résultats présentés dans ce rapport préliminaire. L'ICÉA tiendra à cet effet une demi-journée de réflexion où tous seront invités à faire part de leurs commentaires.

## Annexe - Questions du formulaire en ligne soumis par l'ICÉA

### 1. IDENTIFICATION

**Veillez prendre note qu'aucune information nominative recueillie dans ce questionnaire ne sera diffusée dans les communications de l'ICÉA relatives à cette enquête.**

**Q1.** Nom de l'organisme

**Q2.** Secteur d'activité (vous pouvez cocher plus d'un secteur)

- Action communautaire autonome
- Alphabétisation communautaire
- Bibliothèque
- Cégeps
- Centre de formation professionnelle
- Éducation des jeunes
- Éducation populaire
- Formation générale des adultes
- Formation liée à l'emploi
- Francisation
- Musée
- Organisme communautaire de développement de l'employabilité
- Services aux entreprises des cégeps
- Services aux entreprises des commissions scolaires
- Services aux entreprises des universités
- Services de formation continue des cégeps
- Services de formation continue des universités
- Syndicat
- Université
- Autre (veuillez préciser)

**Q3.** Région (Il était possible de choisir l'une des 17 régions administratives du Québec ou de cocher la case « ensemble du Québec »)

**Q4.** Nom de la personne contact

**Q5.** Titre d'emploi

**Q6.** Téléphone

**Q7.** Courrier électronique

### 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA PÉRIODE 2010-2015

**Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse.**

**Q8.** Au cours de la période 2010-2015, vos sources de financement provenant des gouvernements du Québec ou du Canada ont-elles été réduites?

- Oui, mes sources de financement provenant du gouvernement du Québec ont été réduites (compléter la page 3)
- Oui, mes sources de financement provenant du gouvernement du Canada ont été réduites (compléter la page 4)
- Non (Vous n'avez pas à répondre à la suite de ce questionnaire. Merci pour votre collaboration.)

### 3. INFORMATIONS SUR LA RÉDUCTION DES SOURCES DE FINANCEMENT PROVENANT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Répondez au meilleur de votre connaissance, tout en apportant le plus de précisions possibles.

**Q9.** De combien ont été réduites vos sources de financement provenant du gouvernement du Québec? (Estimez le total des réductions en dollars)

*Si possible, précisez le nom de la source de financement réduite par le gouvernement du Québec (programme ou autre), l'année de la réduction et le montant de la réduction (estimation en dollars).*

**Q10.** Source de financement 1

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

**Q11.** Source de financement 2

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

**Q12.** Source de financement 3

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

### 4. INFORMATIONS SUR LA RÉDUCTION DES SOURCES DE FINANCEMENT PROVENANT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Répondez au meilleur de votre connaissance en apportant le plus de précisions possibles.

**Q13.** De combien ont été réduites vos sources de financement provenant du gouvernement du Canada? (Estimez le total des réductions en dollars)

*Si possible, précisez le nom de la source de financement réduite par le gouvernement du Canada (programme ou autre), l'année de la réduction et le montant de la réduction (estimation en dollars).*

**Q14.** Source de financement 1

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

**Q15.** Source de financement 2

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

**Q16.** Source de financement 3

- ↳ Nom de la source
- ↳ Année de la réduction
- ↳ Montant de la réduction

## 5. INFORMATIONS SUR LES RÉAJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES EFFECTUÉS PAR L'ORGANISME

Nous aimerions connaître les initiatives prises par votre organisme en réponse à la réduction de vos sources de financement provenant des gouvernements du Québec ou du Canada.

Votre organisme a-t-il procédé à :

**Q17.** Des fermetures de poste? (Précisez le nombre de postes fermés.)

**Q18.** Une réduction des heures de travail? (Précisez le nombre d'heures de travail coupées.)

**Q19.** Une réduction ou une abolition de services, programmes ou activités offerts aux adultes apprenants?

↳ Nombre de services, programmes ou activités réduits?

↳ Nombre de services, programmes ou activités abolis?

↳ Ces services, programmes ou activités s'adressent à un grand public ou à des populations spécifiques? (Précisez la population cible concernée)

**Q20.** Toute autre réduction concernant les locaux, les déplacements et la représentation, la formation du personnel, le développement de nouveaux outils, les ressources matérielles ou autres? (Précisez la nature de ces réductions.)

## 6. INFORMATIONS SUR LES MESURES ENVISAGÉES POUR L'AVENIR

**Q21.** Pour l'année ou les années à venir, quelles autres mesures devrez-vous prendre pour faire face à la réduction de revenus entraînée par les décisions des gouvernements du Québec ou du Canada? (Exemples : abolition de postes ou réduction du temps de travail, réduction ou abolition de services, etc.)

↳ Mesure 1

↳ Mesure 2

↳ Mesure 3

**Q22.** Autres commentaires?



# Invitation à une activité publique

**Vous êtes convié à une discussion portant sur les premiers résultats de l'enquête de l'ICÉA sur les effets des décisions et des politiques des gouvernements du Québec et du Canada sur l'éducation des adultes (période 2010-2015)**

**Objectifs de la rencontre**

- ✓ Présenter les résultats préliminaires de l'enquête
- ✓ Valider, illustrer et bonifier l'analyse à partir du point de vue des participantes et des participants
- ✓ Identifier des perspectives d'action politique en lien avec le financement public de l'éducation des adultes

**Déroulement**

- ✓ Présentation des résultats et échanges
- ✓ Discussion sur les perspectives d'action politique

**Date** Jeudi 24 mars 2016

**Heure** 9 h à 12 h

**Lieu** 4321, avenue Papineau, salle Arabesque, Montréal

**Veillez confirmer votre présence auprès de M. Hervé Dignard  
hdignard@iea.qc.ca | 514 948-2044, poste 239.**



**4321, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T3**  
**[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca) | 514 948-2044**